



Bonnes pratiques d'engagement et de préparation des communautés :

Recueil d'études de cas du Secteur canadien des minéraux et des métaux

Conférence des ministres de l'Énergie et des Mines

Sudbury, Ontario

Août 2014



Bonnes pratiques d'engagement et de préparation des communautés : Recueil d'études de cas du Secteur canadien des minéraux et des métaux

Conférence des ministres de l'Énergie et des Mines
Sudbury, Ontario
Août 2014



Le *Recueil d'études de cas* a été produit pour la Conférence de 2014 des ministres de l'Énergie et des Mines par des représentants du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux, par l'intermédiaire du Groupe de travail intergouvernemental sur l'industrie minérale. Un comité consultatif multilatéral externe composé de représentants du milieu universitaire, de l'industrie et d'organisations autochtones a été consulté.

Also available in English under the title: Good Practices in Community Engagement and Readiness: Compendium of Case Studies from Canada's Minerals and Metals Sector

ISBN 978-0-660-22364-3 (Imprimé)

N° de cat. M34-21/2014F

ISBN 978-0-660-22363-6 (En ligne)

N° de cat. M34-21/2014F-PDF

Table des matières

POINTS SAILLANTS	1
INTRODUCTION	4
I. APERÇU DU CONTEXTE	7
Le secteur canadien des minéraux et des métaux dans le contexte mondial.....	7
Contributions et possibilités socioéconomiques reposant sur le secteur canadien des minéraux et des métaux.....	11
Améliorer les avantages locaux par l'engagement et la préparation des communautés	14
II. BONNES PRATIQUES TOUT AU LONG DE LA SÉQUENCE DE LA MISE EN VALEUR DES RESSOURCES MINÉRALES	17
Modèle opérationnel d'engagement des Autochtones du ministère du Développement du Nord et des Mines de l'Ontario.....	22
Journée d'initiation à la géoscience à l'intention des jeunes du secondaire dans le cadre du programme de géocartographie de l'énergie et des minéraux de Ressources naturelles Canada	25
Agent d'information sur les minéraux pour les Premières Nations du Programme des géologues résidents	27
Engaging with Yukon First Nations and Communities: A Reference Guide.....	29
Conseil tribal Wabun	31
Fonds miniers autochtones.....	33
Guide de consultation des communautés à l'intention des prospecteurs et des entreprises d'exploration minière œuvrant en Nouvelle-Écosse.....	36
Victoria Gold Corporation (VIT) : entente générale d'exploration	38
Octroi de permis locaux pluriannuels	40
Chaire UQAT-UQAM en entrepreneuriat minier.....	42
Collège du Yukon : Centre for Northern Innovation in Mining (CNIM)	44
Programme de préparation des communautés de Coalspur Mines Limited	46
Processus d'évaluation environnementale et de réglementation du gouvernement fédéral pour le projet de la mine de diamants Renard de la Stornoway Diamond Corporation	48
Ententes socioéconomiques avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.....	51
Équipe des communautés à croissance rapide.....	53
Projet de valorisation de la mine Halfmile.....	56
Mine Training Society	58
Entente de bail de surface pour l'exploitation minière.....	60
Remise en état du terrain de la mine de charbon de Genesee.....	63
Plan de gestion foncière des mines de Luscar et de Gregg River.....	65
Fonds Restor-Action Nunavik	67
Comité de la qualité de l'environnement du nord de la Saskatchewan.....	69
CONCLUSION	72

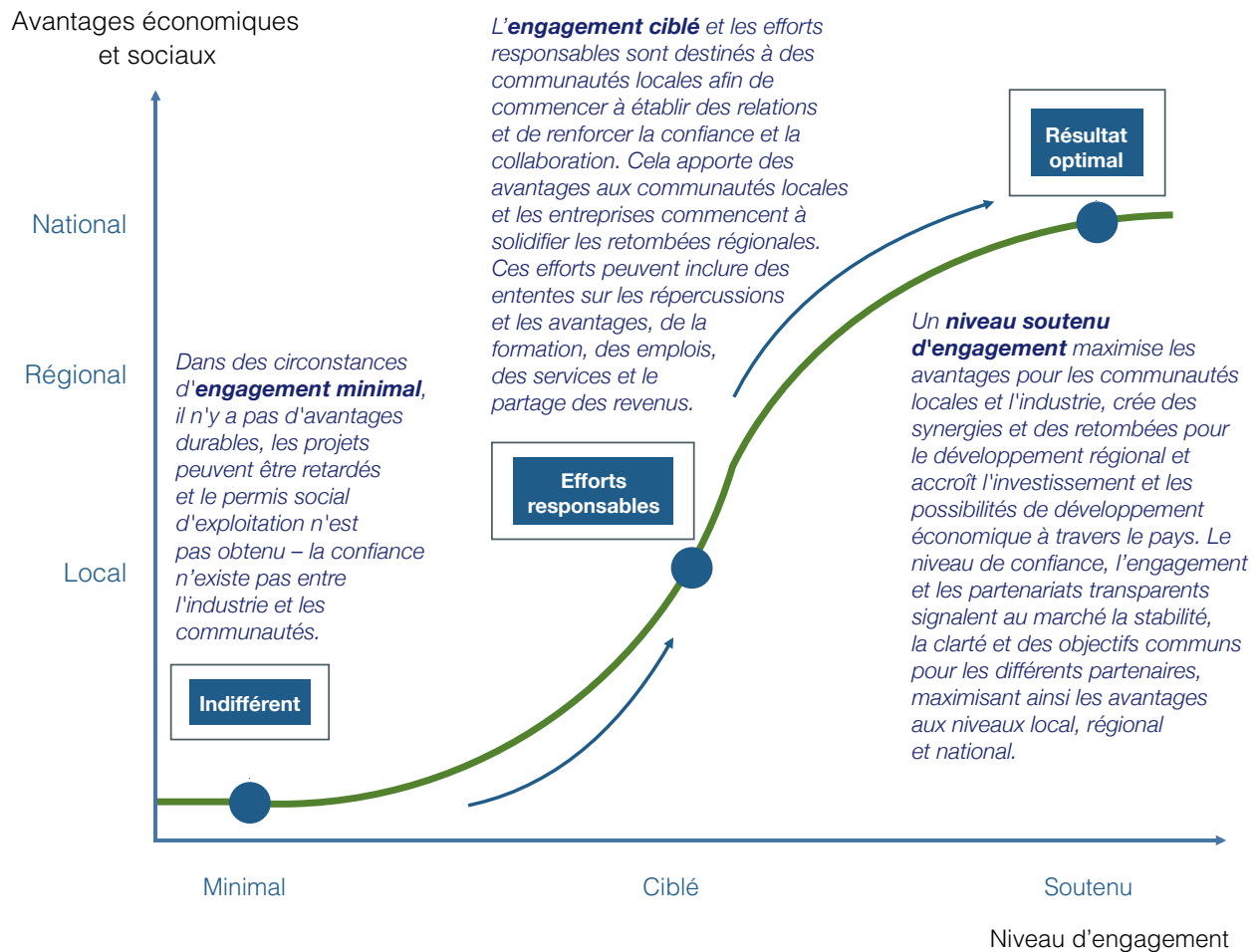
Points saillants

Dans l'ensemble du Canada, on trouve divers exemples d'initiatives et de projets qui peuvent être considérés comme de bonnes pratiques d'engagement et de préparation des communautés ou pour lesquelles de bonnes pratiques ont été mises de l'avant. Ce Recueil présente 22 études de cas mettant en évidence de bonnes pratiques mises en œuvre par les gouvernements, l'industrie et les communautés dans les différentes régions du Canada. Elles portent sur l'ensemble de la séquence de la mise en valeur des ressources minérales, depuis l'exécution de la géocartographie jusqu'à la fermeture des mines et à la restauration des sites miniers épuisés en passant par l'exploration, l'aménagement des mines et leur production. Des exemples de bonnes pratiques qui peuvent être tirés des études de cas incluent :

- **Préexploration** : Les guides communautaires et les documents de politique sur l'exploitation minérale facilitent l'établissement de lignes directrices générales pour l'engagement entre les communautés locales et les entreprises de mise en valeur des ressources qui souhaitent mener des activités sur leur territoire. Les guides améliorent la préparation des communautés locales qui entament des négociations et permettent aux entreprises de comprendre clairement ce qui est nécessaire pour que leurs projets puissent aller de l'avant.
- **Exploration** : L'établissement d'une entente d'exploration permet de poser des fondations solides et d'offrir aux communautés locales l'assurance que l'entreprise a la ferme intention de travailler en étroite collaboration avec elles du début à la fin du projet d'exploration.
- **Aménagement** : Les communautés qui sont impliquées dans un projet sont plus susceptibles de travailler à son succès. Par conséquent, la conclusion d'une entente officielle avec une communauté concernée par un projet peut donner un avantage concurrentiel à une entreprise, car une telle entente limite les perturbations, rassure les investisseurs et les organisations non gouvernementales et procure à l'entreprise un accès à la main-d'œuvre et aux connaissances locales.
- **Exploitation** : Offrir aux communautés des mécanismes leur permettant d'exprimer régulièrement et officiellement leurs préoccupations et de faire valoir leur point de vue relativement aux décisions des entreprises et des organismes de réglementation contribue à instaurer la confiance.
- **Fermeture et postfermeture** : La restauration des sites d'exploration et des sites miniers orphelins et abandonnés peut créer des possibilités de partenariats entre les gouvernements, les communautés et l'industrie. Outre les répercussions positives sur l'environnement, ces projets peuvent engendrer la création d'emplois et le développement de compétences dans les communautés locales et démontrer l'engagement envers une approche de développement responsable.
- **À toutes les étapes de la séquence de la mise en valeur des ressources minérales** : Le maintien des relations avec les communautés concernées et les autres intervenants tout au long des étapes du projet (et non seulement à l'étape initiale de faisabilité et d'évaluation du projet) améliore la gestion des risques et procure de meilleurs résultats.

Bien que les initiatives relevées dans les études de cas soient propres à leur contexte respectif, elles révèlent un aspect important, à savoir qu'un engagement précoce et soutenu et que les partenariats entre les gouvernements, l'industrie et les communautés constituent manifestement des pratiques primordiales à toutes les étapes de la séquence de la mise en valeur des ressources minérales. L'engagement continu et les partenariats aident à atténuer certains des problèmes et des préoccupations qui entravent l'avancement des projets. Les relations que les multiples intervenants, les communautés et les gouvernements nouent grâce à la collaboration et au dialogue permettent aux parties prenantes de mieux se comprendre mutuellement, d'établir un lien de confiance, de se respecter et d'arrêter des objectifs qui profiteront à tous, et ce, de façon transparente.

Engagement soutenu afin de maximiser les avantages



Un engagement soutenu entre les différents partenaires est essentiel au succès des projets miniers, à la maximisation des avantages locaux et à l'acceptation des communautés locales à long terme. Pour de nombreuses communautés, la durabilité environnementale et la prévention des dommages importants à l'environnement sont des conditions nécessaires à leur soutien. Les communautés s'attendent également à des retombées économiques à long terme qui se traduiront par l'amélioration de la qualité de vie des membres de la communauté. À cet égard, l'**engagement précoce et le dialogue** tout au long de la séquence de la mise en valeur des ressources minérales entre l'industrie, les communautés et les gouvernements et un **niveau soutenu et robuste d'engagement dans le temps** sont des facteurs essentiels pour instaurer la confiance, favoriser l'intégration et maximiser les avantages économiques aux niveaux local, régional et national. L'engagement local soutenu sous-tend la réalisation d'objectifs économiques, sociaux et environnementaux.

Introduction

Les importantes richesses du Canada en minéraux et en métaux fournissent au pays d'immenses possibilités pour répondre à une demande mondiale croissante et pour étendre sa réputation internationale à titre d'important territoire minier pour les années à venir. Les économies émergentes, la croissance de la population mondiale et les préoccupations en matière de sécurité et de perturbations de l'approvisionnement continueront d'accroître l'importance des minéraux et des métaux. Par conséquent, le Canada peut tirer parti d'une occasion déterminante de transformer davantage son riche bassin de ressources minérales pour assurer une prospérité durable pour tous les Canadiens.

Toutefois, la collaboration et la participation des gouvernements, de l'industrie et des communautés¹ sont essentielles pour surmonter divers obstacles et difficultés et maximiser les avantages locaux des projets. L'exploitation minière est une entreprise importante et complexe pour l'industrie, les gouvernements et les communautés. Elle exige des mécanismes de réglementation et une gouvernance efficaces et clairs, des investissements des secteurs privé et public, des infrastructures adéquates pour extraire les produits minéraux et les rendre accessibles sur les marchés tout en servant les communautés locales, le recrutement et le maintien en poste d'un personnel hautement qualifié et le recours à des modèles et à des technologies efficaces pour réduire au minimum l'incidence sur l'environnement. Elle nécessite aussi l'engagement des communautés, un élément essentiel pour obtenir un permis social d'exploitation.

De plus, comme il est mentionné dans de récents rapports, dont le rapport de Douglas Eyford au premier ministre, intitulé *Établir des relations, créer des partenariats*², et celui du Forum des politiques publiques du Canada, intitulé *Forger d'authentiques partenariats : La participation des Autochtones dans les grands projets de développement des ressources*³, la majorité des communautés comprennent les perspectives économiques de l'exploitation des ressources naturelles, mais elles ne sont pas toujours prêtes ou disposées à en tirer pleinement profit, en raison de certains obstacles. « L'état de préparation d'une communauté » dans ce contexte est la capacité qu'a une communauté à tirer parti des possibilités de développement des ressources dans sa proximité. Cela implique que les communautés disposent des outils et de la capacité de maximiser les avantages et d'atténuer les impacts négatifs potentiels liés à l'exploitation des ressources naturelles. L'état de préparation d'une communauté à l'exploitation minière dépend de plusieurs facteurs, y compris, sans toutefois s'y limiter : les compétences et le niveau de scolarité, l'accès à des capitaux et à des partenariats financiers, la connaissance des affaires et des finances, l'infrastructure physique ainsi que le bien-être de la communauté. De plus, les gouvernements et les communautés doivent prévoir les exigences et la surveillance qui seront requises, sur le plan social et environnemental, une fois les opérations minières réalisées. Cette planification peut comprendre le renforcement des services de santé, des infrastructures locales, des services de logement, des services de sécurité et de police, ainsi que des services éducatifs et médicaux.

1 Aux fins du présent rapport, les mots « communautés » et « communautés locales » sont utilisés de manière interchangeable et se réfèrent à la fois aux communautés autochtones et non autochtones, sauf indication contraire.

2 Douglas R. Eyford, *Établir des relations, créer des partenariats : Les Autochtones canadiens et l'exploitation des ressources énergétiques*, novembre 2013,

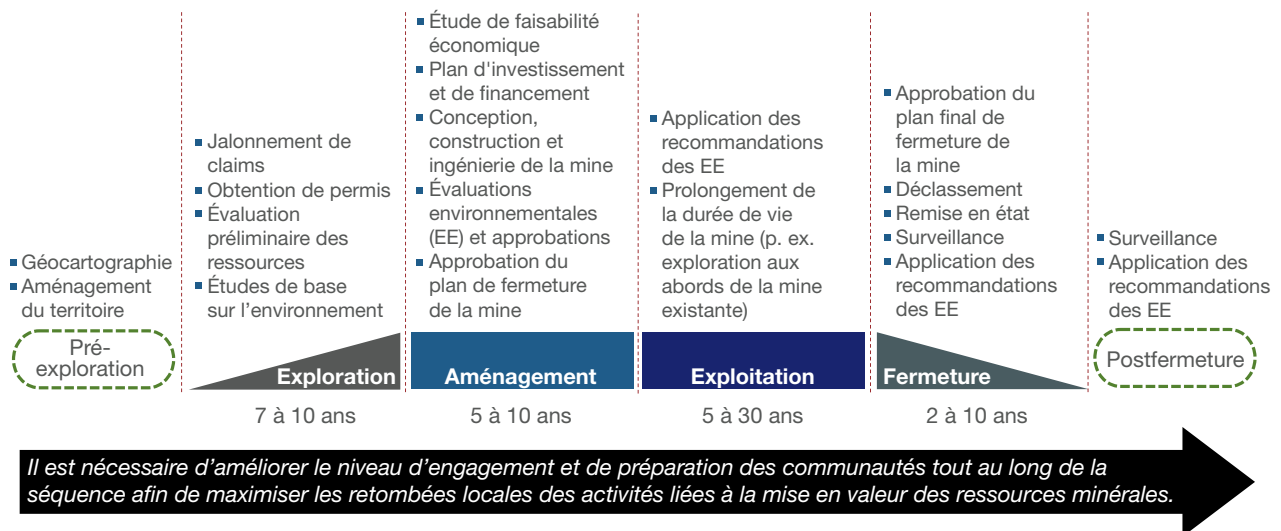
3 Forum des politiques publiques du Canada, *Forger d'authentiques partenariats : La participation des Autochtones dans les grands projets de développement des ressources*, 2012, ppforum.ca/sites/default/files/Aboriginal%20Participation%20in%20Major%20Resource%20Development_FR_1.pdf

En conséquence, il est essentiel d'améliorer l'engagement et la préparation des communautés pour maximiser les retombées locales des activités liées à l'exploitation minière. De ce fait, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, par l'intermédiaire du Groupe de travail intergouvernemental sur l'industrie minière, ont réalisé le présent Recueil d'études de cas mettant en évidence des bonnes pratiques⁴ d'engagement et de préparation des communautés. Le Recueil a été élaboré en consultation avec un comité consultatif externe composé d'intervenants du milieu universitaire, de l'industrie et d'organisations autochtones⁵. Le Recueil vise trois objectifs principaux :

- Relever et promouvoir certaines des initiatives des gouvernements, de l'industrie et des communautés qui ont donné des résultats positifs et ont contribué ou pourraient contribuer à améliorer le niveau d'engagement et de préparation aux activités minières et connexes partout au Canada, tant dans les communautés autochtones que dans les communautés non autochtones.
- Diffuser l'information sur les bonnes pratiques dans l'ensemble des administrations afin d'élargir la base de connaissances et d'assurer une exploitation des ressources qui soit stable, productive, inclusive et responsable.
- Mettre à profit les bonnes pratiques de l'industrie, des communautés et des gouvernements partout au Canada, en cernant les éléments de succès d'initiatives qui ont aidé à améliorer l'engagement et la préparation des communautés dans diverses circonstances.

Le Recueil situe les études de cas dans le cadre de la séquence de la mise en valeur des ressources minérales (figure 1); en effet, non seulement les efforts pour améliorer le niveau d'engagement et de préparation diffèrent-ils d'un projet et d'une communauté à l'autre, mais ils varient également en fonction de chaque étape de cette séquence.

Figure 1 : Séquence de la mise en valeur des ressources minérales



4 Le Recueil utilise le terme « bonnes pratiques » au lieu de « pratique optimale » puisqu'une « pratique optimale » désigne généralement une pratique considérée comme la plus efficace et la plus rentable pour atteindre un objectif donné.

5 Les personnes suivantes font partie du CCE formé pour ce recueil : Ben Bradshaw, Ph. D. (Université de Guelph); Ben Chalmers (Association minière du Canada); Lesley Williams (Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs); Hans Matthews (Canadian Aboriginal Minerals Association); Wes Cragg, Ph. D. (Canadian Business Ethics Research Network, Université York) et Ed Moriarity (Mining Industry NL).

Les 22 études de cas présentées dans le Recueil ont été sélectionnées à la suite des recommandations du gouvernement fédéral, des provinces, des territoires et du comité consultatif externe. Le Recueil s'appuie sur une revue de la littérature et sur des exercices antérieurs comparables, en particulier le rapport de 2008 aux ministres de l'Énergie et des Mines intitulé *L'engagement des Autochtones dans les secteurs des mines et de l'énergie : études de cas et leçons retenues*⁶.

Le Recueil est divisé en deux sections :

- **la section I** donne un aperçu du contexte mondial et des contributions socioéconomiques du secteur canadien des minéraux et des métaux et souligne l'importance de l'engagement et de la préparation des communautés pour maximiser les retombées pour les communautés et les intervenants;
- **la section II** contient les études de cas et fournit un aperçu des principaux constats qui peuvent en être tirés.

Enfin, il importe de préciser que le présent Recueil n'est pas une représentation exhaustive des bonnes pratiques d'engagement et de préparation des communautés dans le secteur canadien des minéraux et des métaux. Également, tandis que les études de cas offrent une occasion pour les autres d'apprendre de ces exemples, les contextes particuliers de chaque projet et étape de projet, de même que des communautés impliquées, ne permettent pas une approche transférable ou reproductible étape par étape pour l'engagement et la préparation de la communauté. Chaque cas est différent. Néanmoins, l'apprentissage à partir des expériences différentes et diverses élargira la base de connaissances entre les administrations afin de faciliter le développement responsable et durable des ressources naturelles du Canada. À cet égard, l'engagement continu des communautés locales est essentiel pour renforcer la confiance mutuelle, promouvoir l'inclusion locale et assurer la formulation d'objectifs communs entre les différents partenaires impliqués dans le développement des ressources.

6 Groupe de travail sur l'engagement des Autochtones du Groupe de travail intergouvernemental sur l'industrie minière, 2008, *L'engagement des Autochtones dans les secteurs des mines et de l'énergie : études de cas et leçons retenues*, cbern.ca/kr/One.aspx?objectId=15380145&contextId=677979&lastCat=10522102.

I. Aperçu du contexte

Le secteur canadien des minéraux et des métaux dans le contexte mondial

Malgré une reprise cahoteuse et inégale de l'économie mondiale⁷ ainsi que des fluctuations économiques à court terme, divers éléments devraient, à long terme, continuer à exercer une pression à la hausse sur la demande des produits minéraux et sur leurs prix.

Du côté de la demande, la croissance de la population et l'essor de la classe moyenne dans les économies émergentes accroîtront la demande en ressources naturelles. La population mondiale, qui dépasse actuellement 7,1 milliards de personnes, devrait atteindre 9,6 milliards de personnes d'ici 2050, et l'augmentation touchera surtout les économies émergentes (figure 2). Cette croissance s'accompagne d'une expansion économique rapide des marchés émergents, particulièrement ceux de la Chine et de l'Inde, qui pourraient ajouter jusqu'à 3,1 milliards de consommateurs de classe moyenne à l'économie mondiale d'ici 2030⁸. La croissance de la classe moyenne entraînera celle de son pouvoir d'achat et l'accroissement de la demande en produits et en services, comme la demande de voitures, d'appareils électroménagers, d'appareils électroniques, de logements et d'aliments de meilleure qualité. Elle se traduira aussi par une expansion de l'infrastructure urbaine avec l'ajout de routes, d'immeubles, de ponts, de ports, d'infrastructures de télécommunications et d'une grande diversité de produits et de services. Selon certaines estimations, il faudra investir 57 milliards de dollars dans l'infrastructure entre 2013 et 2030, uniquement pour soutenir la croissance anticipée du produit intérieur brut (PIB) mondial⁹. De plus, selon les projections de l'Organisation des Nations Unies, plus de 80 p. 100 de la classe moyenne mondiale habitera dans des pays en développement et comptera pour 70 p. 100 des dépenses totales de consommation¹⁰. La transformation fulgurante d'un grand nombre de pays en développement en superpuissances économiques ayant une influence géopolitique croissante aura pour effet d'intensifier les changements à l'échelle mondiale et l'importance des ressources naturelles.

Du côté de l'offre, des gisements de minerai à haute teneur qui sont facilement accessibles sont en voie d'être épuisés à l'échelle mondiale, et leur extraction coûte de plus en plus cher (en raison notamment de l'exploitation à grande profondeur et de l'augmentation des coûts de main-d'œuvre et des intrants), alors que d'autres sont situés dans des endroits au contexte géopolitique plus exigeant, ce qui limite la capacité de l'industrie à fournir les produits minéraux aux marchés. Cependant, il est devenu évident que la course aux ressources est aussi une course à l'innovation. Les innovations technologiques ont le potentiel d'améliorer l'extraction des ressources, de réduire les coûts et de déclencher une nouvelle ère de possibilités de développement des ressources. Ceci est illustré en Amérique du Nord avec de nouvelles avancées technologiques qui ont changé le paysage mondial autour de la sécurité énergétique et l'importance des ressources pétrolières et gazières non conventionnelles.

7 D'après les *Perspectives de l'économie mondiale* d'octobre 2013 du Fonds monétaire international, l'économie mondiale est entrée dans une nouvelle période de transition, caractérisée par une accélération de la croissance dans les économies avancées et un ralentissement dans les économies émergentes.

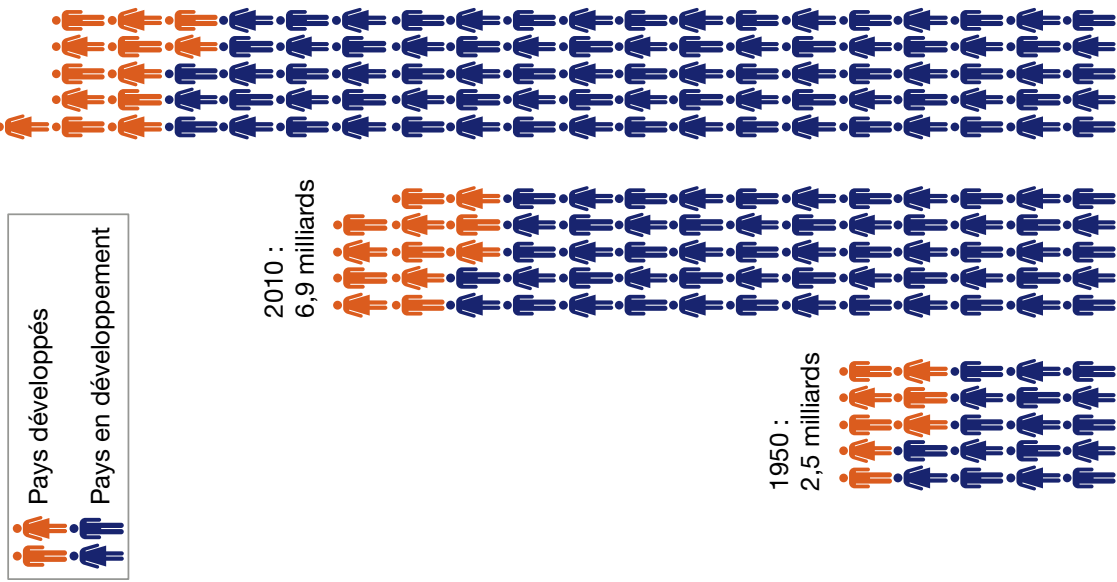
8 Organisation de coopération et de développement économiques, document de travail n° 285, *The Emerging Middle Class in Developing Countries*, janvier 2010. La classe moyenne est définie comme étant [traduction] « les ménages qui dépensent quotidiennement entre 10 et 100 \$US par personne, exprimé au regard de la parité de pouvoir d'achat ».

9 McKinsey Global Institute, *Infrastructure Productivity: How To Save \$1 Trillion a Year* [productivité de l'infrastructure : comment économiser 1 000 milliards de dollars par année], janvier 2013.

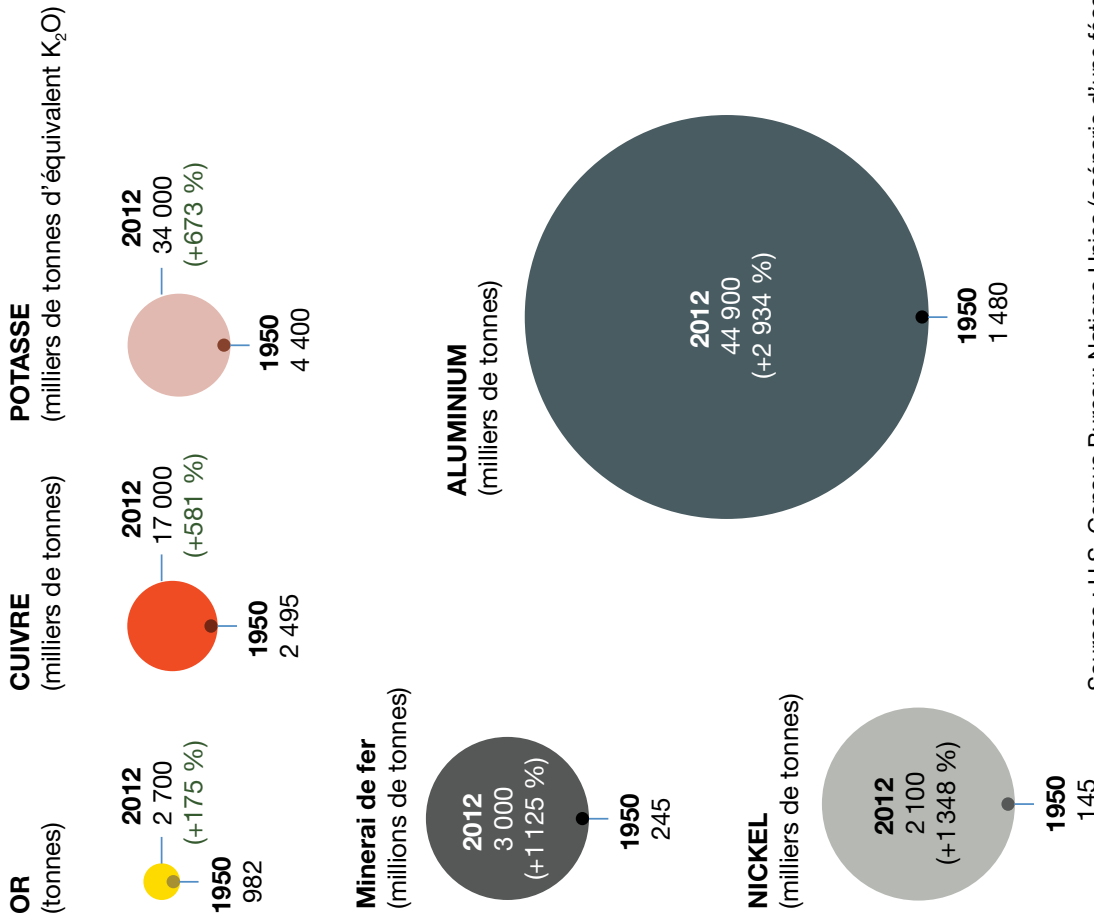
10 Rapport sur le développement humain 2013 : *L'essor du Sud : le progrès humain dans un monde diversifié*.

Figure 2 : Tendances à long terme

Population mondiale

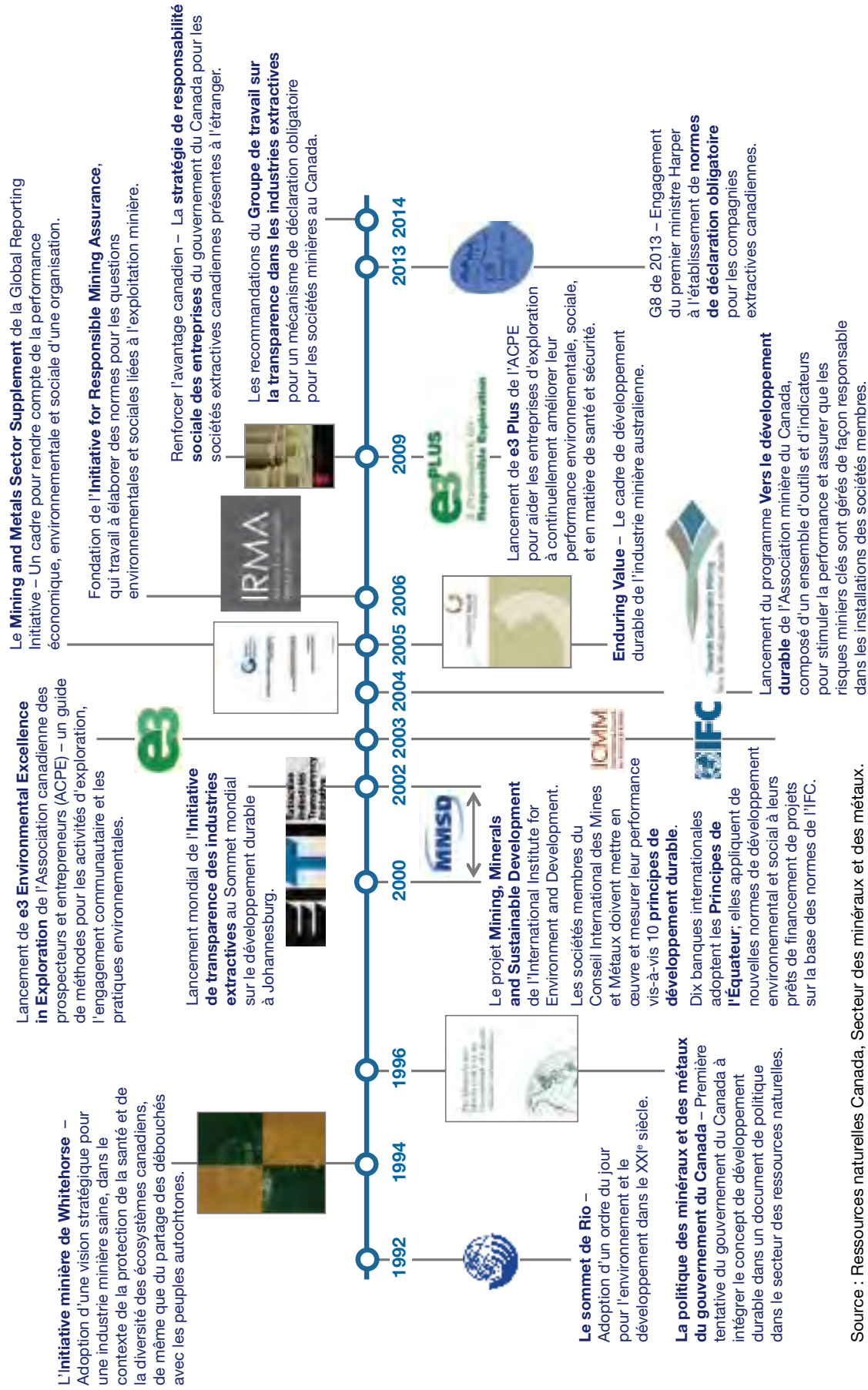


Production mondiale de métaux et minéraux sélectionnés, en 1950 et en 2012



Sources : U.S. Census Bureau; Nations Unies (scénario d'une fécondité moyenne); U.S. Geological Survey; U.S. Bureau of Mines.

Figure 3 : Faire progresser l'exploitation minière durable – chronologie d'initiatives importantes des gouvernements, des organisations internationales, de l'industrie et de la société civile



Source : Ressources naturelles Canada, Secteur des minéraux et des métaux.

En outre, d'autres facteurs devraient exercer une influence sur les conditions de l'offre et de la demande. Ces facteurs comprennent l'amplification des risques géopolitiques, les guerres et l'agitation dans les régions riches en ressources, les mesures politiques qui font abstraction des droits de propriété et limitent les investissements étrangers directs et les événements imprévisibles, comme les phénomènes météorologiques extrêmes et les désastres naturels¹¹. Tous ces facteurs ont le potentiel de faire augmenter les occasions de valorisation responsable des ressources naturelles du Canada et d'exercer une pression pour qu'il en soit ainsi, surtout puisque certaines régions du pays sont encore peu explorées, mais possèdent de vastes réserves de ressources.

L'importance croissante de la performance sociale et environnementale dans la mise en valeur des ressources

Il faut tenir compte également de l'importance de la performance environnementale et de la nécessité d'obtenir l'acceptabilité sociale des projets pour réussir la mise en valeur responsable et durable des ressources naturelles. Depuis deux décennies, l'importance d'assurer une exploitation minière durable prend de l'ampleur dans le monde et au pays, avec des initiatives de l'industrie, des gouvernements et de la société civile (figure 3). Au Canada, un virage s'est amorcé dans les années 1990 avec l'intégration du discours émergent sur le « développement durable » dans l'engagement de nombreux intervenants envers une vision et des objectifs sociaux et environnementaux, notamment dans l'*Accord du Conseil de direction de l'Initiative minière de Whitehorse* de 1994 et dans *La politique des minéraux et des métaux du gouvernement du Canada : Des partenariats pour un développement durable*, publiée par Ressources naturelles Canada (RNC) en 1996. De même, le projet « Mines, minéraux et développement durable » (MMDD), commandité par l'industrie de 2000 à 2002, a marqué le début d'une période d'attention généralisée à l'égard des répercussions environnementales et sociales de l'exploitation minière sur les communautés. Différentes politiques et initiatives des associations de l'industrie ont été lancées tout au long des années 2000, comme les principes de développement durable du Conseil International des Mines et Métaux (2003), l'initiative *Vers le développement minier durable*, de l'Association minière du Canada (2004) et les programmes e3 (« *Excellence environnementale en exploration* », 2003) et e3 Plus (« *Un cadre pour la prospection responsable* », 2008) de l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs. Également, la majorité des provinces et des territoires du Canada ont publié des stratégies de ressources minérales¹².

Tableau 1 : Rang mondial de la production canadienne, par volume, en 2013

Produit minéral	Rang mondial de la production	Part de la production mondiale
Potasse	1 ^{er}	30,3 %
Uranium	2 ^e	15,4 %
Cobalt	2 ^e	6,7 %
Aluminium (primaire)	3 ^e	6,1 %
Tungstène	3 ^e	3,1 %
Métaux du groupe du platine	4 ^e	5,0 %
Diamant	5 ^e	8,2 %
Nickel	5 ^e	9,0 %
Zinc	7 ^e	4,1 %
Or	7 ^e	4,3 %
Cuivre	9 ^e	3,5 %
Minerai de fer	9 ^e	1,4 %
Argent	10 ^e	2,8 %

Sources : Ressources naturelles Canada; U.S. Geological Survey.

11 Tel que le soulignent des rapports récents comme le *U.S. National Climate Assessment nca2014.globalchange.gov/* (en anglais seulement) et l'Organisation météorologique mondiale *wmo.int/pages/themes/climate/understanding_climate.php* (en anglais seulement), la fréquence et l'intensité de certains phénomènes météorologiques extrêmes se multiplient et les preuves démontrent que le réchauffement rapide du dernier demi-siècle est principalement dû aux activités humaines.

12 La Colombie-Britannique (2012), l'Alberta (2002), l'Ontario (2006), le Québec (2011), la Nouvelle-Écosse (2011), Terre-Neuve-et-Labrador (2011), les Territoires du Nord-Ouest (2013) et le Nunavut (2010).

Contributions et possibilités socioéconomiques reposant sur le secteur canadien des minéraux et des métaux

Le Canada possède des richesses importantes et diversifiées en ressources minérales, lesquelles comprennent notamment des métaux communs et des métaux précieux, du charbon, de l'uranium, de la potasse, des métaux des terres rares et des diamants. Le Canada, aujourd'hui l'un des principaux producteurs de minéraux au monde, offre une grande diversité de produits minéraux et figure au sommet de la production mondiale de nombre d'entre eux (tableau 1). Par conséquent, le secteur des minéraux et des métaux¹³ contribue grandement à l'économie canadienne (tableau 2); en 2013, il représentait 3,4 p. 100 du PIB nominal du Canada et 20,0 p. 100 de ses exportations de marchandises, en plus de fournir presque 400 000 emplois partout au pays, dont bon nombre dans des communautés éloignées¹⁴. Le secteur est un important employeur auprès des peuples autochtones, auxquels il fournissait plus de 10 000 emplois en 2012¹⁵. De plus, le secteur des minéraux et des métaux soutient et stimule d'importants regroupements industriels et une grande expertise partout au Canada :

- ces cinq dernières années, environ 83 p. 100 des opérations sur capitaux propres de l'exploitation minière du monde entier ont été traitées par le TSX, ce qui fait de Toronto une plaque tournante mondiale dans le domaine des finances minières;
- le plus important ensemble de sociétés d'exploration au monde se trouve à Vancouver;
- des entreprises d'aluminium et de minerai de fer de premier plan ont leurs bureaux à Montréal;
- Saskatoon est devenu un centre mondial d'expertise en uranium et en potasse.

Tableau 2 : Contribution économique du secteur des minéraux et des métaux au Canada, 2013

Indicateur	Contribution (Part du total canadien)
PIB nominal direct	60 G\$ (3,4 %)
Emplois directs	383 140 (2,1 %)
Rémunération hebdomadaire moyenne	1 170 \$
Dépenses en capital	18,0 G\$ (4,6 %)
Exportations	88,0 G\$ (20,0 %)
Balance commerciale	18,1 G\$
Investissement direct étranger au Canada	66,4 G\$ (9,7 %)
Investissement direct canadien à l'étranger	81,5 G\$ (10,5 %)
Recettes publiques moyennes par année (2008-2012)	3,8 G\$
Transport ferroviaire	129 Mt (48,4 %)
Transport international par voie maritime (2011)	105 Mt (46,1 %)

G milliards; Mt millions de tonnes.

Remarques : Le secteur des minéraux et des métaux comprend l'exploitation du charbon et de l'uranium. L'emploi comprend les activités de soutien à l'industrie minière (SCIAN 21311B). Les exportations n'englobent pas les réexportations. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Sources : Ressources naturelles Canada; Statistique Canada.

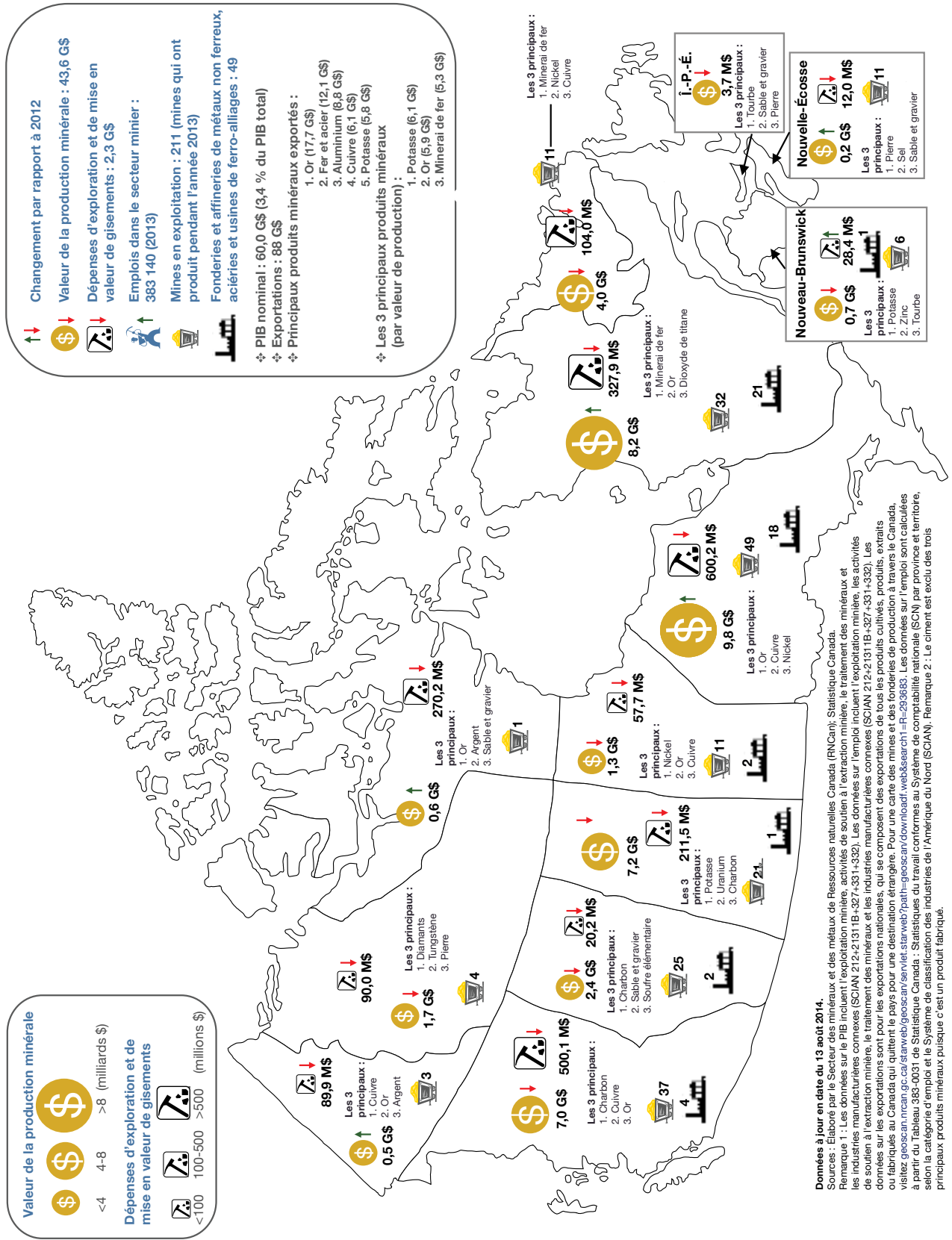
13 Aux fins du présent rapport, le secteur des minéraux et des métaux est défini d'après les codes du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), notamment les suivants :

- 212 – Extraction minière et exploitation en carrière (sauf l'extraction de pétrole et de gaz);
- 21311B – Activités de soutien à l'extraction minière;
- 327 – Fabrication de produits minéraux non métalliques;
- 331 – Première transformation des métaux;
- 332 – Fabrication de produits métalliques.

14 Sources : Statistique Canada et Ressources naturelles Canada. Comprend les activités de soutien à l'industrie minière (SCIAN 21311B).

15 Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, totalisation spéciale. En raison des limites des données, celles-ci ne comprennent pas d'estimations portant sur les territoires et les personnes vivant dans les réserves et les établissements.

Figure 4 : Secteur des minéraux et métaux au Canada



Le secteur procure également beaucoup d'autres avantages socioéconomiques directs aux Canadiens. Par exemple, de 2008 à 2012, les sociétés minières ont généré 3,8 milliards de dollars par année en moyenne en recettes publiques¹⁶, une contribution essentielle au soutien de programmes sociaux comme les systèmes de santé et d'éducation ainsi que les régimes de retraite publics. De plus, le secteur verse des salaires élevés (une rémunération hebdomadaire moyenne de 1 170 dollars par rapport à la moyenne de 911 dollars de l'économie totale)¹⁷; il offre de la formation qui aide les membres des communautés à développer des compétences précieuses; il stimule le développement des affaires, puisqu'il agit souvent comme catalyseur pour faire naître de nouvelles possibilités économiques; il permet le développement d'infrastructures comme des routes, des ports, des chemins de fer, des centrales de production d'électricité et des réseaux de transmission d'électricité qui servent à mettre les produits minéraux à la disposition des marchés et à dynamiser le développement économique dans les communautés éloignées (figure 4). Le secteur représente en particulier une source importante d'emplois et d'occasions d'affaires pour les communautés autochtones de tout le pays, car celles-ci sont souvent situées à proximité de nombreux projets de ressources naturelles. Il est important également de souligner que le secteur des minéraux et des métaux est un secteur industriel à haute intensité en capital, qui s'appuie sur la technologie et joue un rôle important dans l'« économie du savoir » canadienne à titre d'acheteur, de promoteur et de facilitateur de technologies de pointe.

L'avenir réserve de nombreuses possibilités de mise en valeur des ressources partout au Canada. RNCan estime que des investissements d'environ 165 milliards de dollars dans des projets miniers d'envergure sont soit en cours, soit prévus pour les 10 prochaines années au Canada.

Ses importantes ressources minérales fournissent au Canada d'immenses possibilités pour répondre à une demande mondiale croissante et pour étendre la réputation internationale du Canada à titre de producteur de ressources naturelles de premier plan au cours des années à venir. Les économies émergentes, la croissance de la population et les préoccupations en matière de sécurité et de perturbations de l'approvisionnement continueront d'accroître l'importance des ressources minérales, à mesure que les grandes économies cherchent à s'assurer de l'accès en amont et de la fiabilité en matière d'approvisionnement. Par conséquent, le Canada peut tirer parti d'une importante occasion de transformer davantage son riche bassin de ressources naturelles en une prospérité durable pour tous les Canadiens.

Il existe cependant, à toutes les étapes de la séquence de mise en valeur des ressources minérales, divers enjeux et préoccupations environnementaux, sociaux et économiques. L'exploration, l'extraction et le traitement des minéraux entraînent nécessairement des empreintes environnementales variables sur un territoire et dans son écosystème. De plus, la mise en valeur des ressources minérales peut avoir des impacts sociaux tels qu'accentuer l'inflation locale des prix des logements et des terres, exercer une pression supplémentaire sur les infrastructures et les services locaux et sociaux, avoir une incidence sur la cohésion sociale d'une communauté en raison des écarts de richesse et aggraver les problèmes sociaux (comme la criminalité et l'abus d'alcool ou d'autres drogues)¹⁸.

16 Sources : Ressources naturelles Canada à partir de données de Statistique Canada (CANSIM – tableau 180-0003) et ENTRANS, *Revenues to Governments from the Canadian Mining Sector 2002-2011*, progressive-economics.ca/wp-content/uploads/2012/02/ENTRANS-Paper.pdf (en anglais seulement).

17 Source : Statistique Canada, CANSIM – tableau 281-0027.

18 Ressources naturelles Canada, *La dimension sociale du développement durable dans l'industrie minière*, mncan.gc.ca/mines-materiaux/politique/developpement-durable/dimension-sociale/8749.

Améliorer les avantages locaux par l'engagement et la préparation des communautés

Pour que les communautés puissent pleinement bénéficier de l'exploitation minière, elles doivent être vues comme des partenaires et mobilisées dans le processus de mise en valeur des ressources, étant entendu que les possibilités en la matière ouvrent la porte à d'importants avantages socioéconomiques, notamment :

- des emplois bien rémunérés;
- de la formation offerte aux résidants de la région en vue de leur participation directe au projet de mise en valeur des ressources ou de leur participation indirecte au sein des secteurs de l'approvisionnement ou du commerce de détail associés au projet;
- une hausse de l'entrepreneuriat au sein des entreprises et des résidants de la région;
- l'amélioration des infrastructures économiques et sociales de la région, comme les autoroutes, les écoles, le logement et les installations sanitaires;
- l'amélioration de la stabilité économique et sociale ainsi que l'autosuffisance des communautés locales.

L'engagement de la communauté doit avoir lieu à l'échelle locale, entre les membres des communautés et avec les représentants de l'industrie et des divers ordres de gouvernement. L'engagement significatif de la communauté est un élément essentiel à l'amélioration de l'état de préparation de la communauté, qui à son tour témoigne de la capacité des communautés à se préparer à tirer pleinement parti des possibilités de développement des ressources dans leur proximité. Les communautés qui comprennent mieux l'entière portée des développements proposés, y compris leurs répercussions sur l'utilisation des terres ainsi que leurs risques et leurs avantages, sont mieux préparées à élaborer et à exécuter des plans visant à préparer leurs membres au développement économique, aux possibilités d'emplois et à un afflux de richesses dans leur milieu (voir l'encadré 1)¹⁹.

¹⁹ Canada West Foundation, *From the Ground Up. Earning Public Support for Resource Development*, cwf.ca/pdf-docs/publications/From%20the%20Ground%20Up%20Report%20v7.pdf (en anglais seulement).

Encadré 1 : Produits d'information sur l'exploitation minière à l'intention des communautés autochtones

RNCan a préparé une série de produits d'information²⁰ en vue d'accroître la capacité des Autochtones à comprendre la séquence de la mise en valeur des ressources minérales et à participer aux activités minières et connexes.

En collaboration avec Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC), l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs (ACPE), l'Association minière du Canada (AMC) et la Canadian Aboriginal Minerals Association (CAMA), RNCan a préparé le document *Guide d'information minière pour les communautés autochtones* à la lumière des recommandations formulées dans le cadre d'une enquête nationale sur les communautés autochtones situées près d'un projet d'exploitation minière. Publié en 2006, le Guide avait pour but de renforcer la capacité des Autochtones de mieux comprendre la valorisation des minéraux et de bénéficier des possibilités que peut leur offrir l'exploitation minière. Le Guide est conçu de façon à expliquer la séquence de la mise en valeur des ressources minérales, à relever les principales activités et les intervenants, et à présenter les possibilités de participation pour les communautés autochtones. Chaque module correspond à une étape de la séquence de la mise en valeur des ressources minérales et inclut une étude de cas illustrant les expériences positives des communautés. En 2013, la publication a été révisée et mise à jour à la lumière des commentaires des utilisateurs et par un processus auquel a participé un comité consultatif multilatéral. Elle a été publiée sous un nouveau titre : *Guide sur l'exploration et l'exploitation minières pour les communautés autochtones*.

En 2014, un *Manuel du formateur – Guide sur l'exploration et l'exploitation minières pour les communautés autochtones* a été publié. Le manuel vise à procurer une ressource supplémentaire pour diffuser plus efficacement de l'information aux communautés autochtones sur la séquence de la mise en valeur des ressources minérales et les possibilités économiques connexes. Il a été conçu pour aider les formateurs à offrir des séances d'information sur l'exploitation minière à l'aide du *Guide sur l'exploration et l'exploitation minières pour les communautés autochtones*. Il a été préparé en consultation avec les partenaires initiaux du *Guide sur l'exploration et l'exploitation minières* et repose sur les recommandations et commentaires obtenus au cours d'ateliers pilotes tenus en 2013 au Québec, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique en partenariat avec le Conseil pour l'avancement des agents de développement autochtones (CAADA). Outre des renseignements sur la séquence de la mise en valeur des ressources minérales, les ateliers procuraient de l'information et des outils que les agents de développement économique et autres membres de la communauté peuvent utiliser pour élaborer une stratégie de participation à l'industrie minière.

RNCan a également préparé une vidéo informative expliquant la séquence de la mise en valeur des ressources minérales (Notre communauté...notre avenir : Exploitation minière et communautés autochtones), une série de fiches de renseignements sur les ententes de partenariats au Canada et une carte interactive en ligne des ententes d'exploitation minière conclues avec les Autochtones. Ensemble, ces produits d'information procurent à divers intervenants et communautés un accès facile à l'information sur la séquence de la mise en valeur des ressources minérales, les projets d'exploration et d'exploitation minières, les communautés autochtones et les ententes.



20 On peut consulter les produits d'information à l'adresse : rncan.gc.ca/mines-materiaux/autochtones/bulletins/7818

En plus de l'engagement de la communauté, plusieurs autres facteurs peuvent avoir un impact sur l'état de préparation d'une communauté à l'exploitation minière, y compris sans s'y limiter :

- **La santé et le bien-être** : des conditions socioéconomiques préexistantes peuvent empêcher les communautés de tirer profit des occasions créées par les activités minières et connexes. Par exemple, les problèmes de logements inappropriés, de surpeuplement, de réserves d'eau insalubres, de malnutrition, de violence familiale ainsi que d'abus de drogues et d'alcool réduisent tous la capacité d'une communauté à participer de façon satisfaisante à son développement économique.
- **L'éducation, les compétences et la formation** : bien que l'alphabétisation et les compétences essentielles soient nécessaires pour poser les fondations de l'acquisition de compétences supplémentaires, les travailleurs dont a besoin le secteur des minéraux et des métaux doivent souvent avoir au moins terminé leur 12^e année et posséder des compétences précises qui s'acquièrent à la suite d'études de cycles supérieurs ou d'une formation avancée.
- **L'accès à l'information et aux services d'experts** : la capacité d'une communauté à prendre des décisions éclairées relativement aux projets d'exploitation est indispensable pour obtenir son adhésion à ceux-ci. Avec la participation de plus en plus grande du secteur privé et des divers ordres de gouvernement, les communautés peuvent avoir besoin d'une aide supplémentaire pour participer aux processus établis; elles pourraient notamment avoir besoin des services d'experts pour comprendre les répercussions des projets et en informer leurs membres. Un manque d'information et d'expertise technique peut empêcher certaines communautés de saisir les occasions que représentent les projets d'exploitation de ressources minérales à proximité ou retarder leur participation à ces projets. Une telle lacune risque aussi d'empêcher des communautés de conclure des partenariats avec des promoteurs de l'industrie.
- **L'infrastructure physique** : l'état de l'infrastructure physique d'une communauté est un facteur clé pour déterminer si celle-ci peut attirer des projets de mise en valeur des ressources minérales et en tirer profit. Toutefois, les ressources minérales du Canada sont souvent situées dans des endroits éloignés, au climat rude, qui manquent d'infrastructure de soutien, telles que des lignes électriques, des routes d'accès, des aéroports, des pipelines, des chemins de fer et des ports.
- **La connaissance des affaires et des finances** : les activités minières et connexes peuvent donner lieu à une augmentation importante des activités commerciales et des revenus d'une communauté, dont la gestion nécessitera une expertise financière et une expertise en affaires. Pour tirer pleinement profit de l'exploitation minière, une communauté doit pouvoir interpréter des états financiers, présenter des budgets équilibrés, préparer des plans d'affaires stratégiques et être prête à évaluer des risques complexes et des fonctions de gestion des affaires.
- **L'accès à des capitaux et à des partenariats d'affaires** : les projets d'exploitation minière créent des occasions remarquables de développement des affaires. Toutefois, pour être mis à exécution, le développement des affaires requiert du financement. Les entrepreneurs potentiels et ceux en place dans les petites communautés qui souhaitent tirer profit de l'exploitation minière dans leur région peuvent avoir de la difficulté à trouver les capitaux nécessaires au démarrage ou à la croissance d'une entreprise. De même, compte tenu de l'envergure des projets d'exploitation minière, la plupart des petites communautés n'ont pas les moyens financiers de participer au capital social de tels projets.

II. Bonnes pratiques tout au long de la séquence de la mise en valeur des ressources minérales

Dans l'ensemble du Canada, on trouve divers exemples d'initiatives et de projets qui peuvent être considérés comme de bonnes pratiques d'engagement et de préparation des communautés ou pour lesquelles de bonnes pratiques ont été mises de l'avant. Cette section présente 22 études de cas mettant en évidence de bonnes pratiques mises en œuvre par les gouvernements, l'industrie et les communautés dans les différentes régions du Canada. Elles portent sur l'ensemble de la séquence de la mise en valeur des ressources minérales, depuis l'exécution de la géocartographie jusqu'à la fermeture des mines et à la restauration des sites miniers épuisés en passant par l'exploration, l'aménagement des mines et leur production.

Des études de cas de divers types ont été fournies par des ministères du gouvernement fédéral, des gouvernements des provinces et des territoires et des membres du comité consultatif multilatéral. Elles comprennent :

- des initiatives gouvernementales visant à favoriser l'engagement ou la préparation des communautés;
- des projets d'exploration ou d'exploitation minière particuliers et les étapes suivies en vue de mobiliser les communautés et les intervenants locaux;
- des accords négociés entre des communautés, les gouvernements et l'industrie;
- des initiatives communautaires concernant des sociétés d'exploration et d'exploitation minières.

De bonnes pratiques et des leçons se sont dégagées d'un examen des études de cas qui ont été rassemblées. Certaines sont propres à une étape précise de la séquence de la mise en valeur des ressources minérales, alors que d'autres portent sur l'ensemble de la séquence. Toutes illustrent l'importance d'une étroite collaboration, du respect et de la confiance comme composantes essentielles d'une exploitation minérale responsable qui profitera davantage aux communautés locales.

Voici un sommaire des bonnes pratiques à différentes étapes de la séquence de la mise en valeur des ressources minérales qui peuvent être tirées des études de cas :

Préexploration

- Les guides communautaires facilitent l'établissement de lignes directrices générales pour l'engagement entre les communautés locales et les entreprises de mise en valeur des ressources qui souhaitent mener des activités sur leur territoire. Les guides améliorent la préparation des communautés locales qui entament des négociations et permettent aux entreprises de comprendre clairement ce qui est nécessaire pour que leurs projets puissent aller de l'avant. Voir l'étude de cas à la page 29.
- Les connaissances échangées entre les gouvernements et les communautés dans le cadre des activités d'engagement pour la géocartographie d'un territoire peuvent aider à satisfaire en partie les besoins futurs des communautés en matière d'information. Voir les études de cas aux pages 22, 25 et 27.
- Les plans et les produits de communication destinés à des communautés sont essentiels pour informer sur les activités à venir²¹. Voir les études de cas aux pages 22 et 27.

21 Un plan de communication est recommandé à toutes les étapes de la séquence de la mise en valeur des ressources minérales.

Exploration

- En Colombie-Britannique, une approche locale pluriannuelle régionale en matière d'octroi de permis a été efficace pour réduire les soumissions et les consultations répétitives concernant le même projet d'exploration. Une telle approche a aidé à éviter la « lassitude de la consultation » et à réduire les pressions exercées sur les ressources limitées des communautés qui doivent répondre à des consultations au sujet de nombreuses demandes dans un même secteur visé par l'octroi de permis. Voir l'étude de cas à la page 40.
- L'établissement d'une entente d'exploration permet de poser des fondations solides et de rassurer les communautés locales sur l'engagement de l'entreprise à travailler en étroite collaboration avec elles du début à la fin du projet d'exploration. Voir l'étude de cas à la page 38.

Aménagement

- Les gouvernements et les communautés doivent prévoir les exigences et la surveillance sociales et environnementales que nécessitera une croissance démographique et économique rapide, indissociable des opérations minières. Cette planification peut comprendre le renforcement des services de santé, des infrastructures locales, des services de logement, des services de sécurité et de police, ainsi que des services éducatifs et médicaux. L'adoption d'une approche régionale collaborative à laquelle participent des représentants des gouvernements, des communautés et de l'industrie aide à mieux faire comprendre le type et la portée des enjeux engendrés par la croissance d'une région. Voir l'étude de cas à la page 53.
- Les entreprises de mise en valeur des ressources qui mobilisent tôt les communautés et parviennent à une entente à un stade précoce, avant qu'un gouvernement ne se penche sur la délivrance des permis, évitent les retards possibles dans ce processus d'examen. Voir les études de cas aux pages 46, 48, 51 et 56.
- L'offre de programmes de formation en partenariat avec l'industrie, les communautés et les établissements d'enseignement joue un rôle déterminant dans l'obtention des taux élevés de réussite des diplômés des programmes sur le marché du travail. Un modèle de formation collaborative qui comprend des méthodes et des composantes adaptées aux coutumes locales, donnée dans les communautés locales ou sur les sites miniers, est aussi un atout important pour le maintien des étudiants dans les programmes. Voir les études de cas aux pages 42, 44 et 58.
- Les communautés qui sont impliquées dans un projet sont plus susceptibles de travailler à son succès. Par conséquent, la conclusion d'une entente officielle avec une communauté concernée par un projet aide à donner un avantage concurrentiel à une entreprise, car une telle entente limite les perturbations, rassure les investisseurs et les organisations non gouvernementales et procure à l'entreprise un accès à la main-d'œuvre et aux connaissances locales. Voir les études de cas aux pages 48 et 51.

Exploitation

- Offrir aux communautés des mécanismes leur permettant d'exprimer régulièrement et officiellement leurs préoccupations et de faire valoir leur point de vue relativement aux décisions des entreprises et des organismes de réglementation contribue à instaurer la confiance. Voir les études de cas aux pages 60 et 69.
- Inclure des mesures de reddition de comptes (évaluation et rapports sur l'état d'avancement) dans les ententes contribue à faire en sorte que les communautés tirent pleinement profit des activités minières et connexes. Voir les études de cas aux pages 60 et 69.

- De même, assurer un suivi des réalisations de l'industrie et faire connaître ses réussites au public sont des mesures qui aident à gagner et à conserver la confiance des communautés. Voir l'étude de cas à la page 60.

Fermeture et postfermeture

- La réhabilitation des terres fournit une occasion pour la collaboration entre les gouvernements, les communautés, l'industrie, les groupes autochtones et le public afin d'explorer les possibilités de développer une approche de gestion intégrée des terres aux fins d'aménagement du territoire. Voir les études de cas aux pages 63, 65 et 67.
- La restauration des sites d'exploration et des sites miniers orphelins et abandonnés crée des possibilités de partenariats entre les gouvernements, les communautés et l'industrie. Outre les répercussions positives sur l'environnement, ces projets engendrent la création d'emplois et le développement de compétences dans les communautés locales et démontrent l'engagement envers une approche de développement responsable. Voir l'étude de cas à la page 67.

À toutes les étapes de la séquence de la mise en valeur des ressources minérales

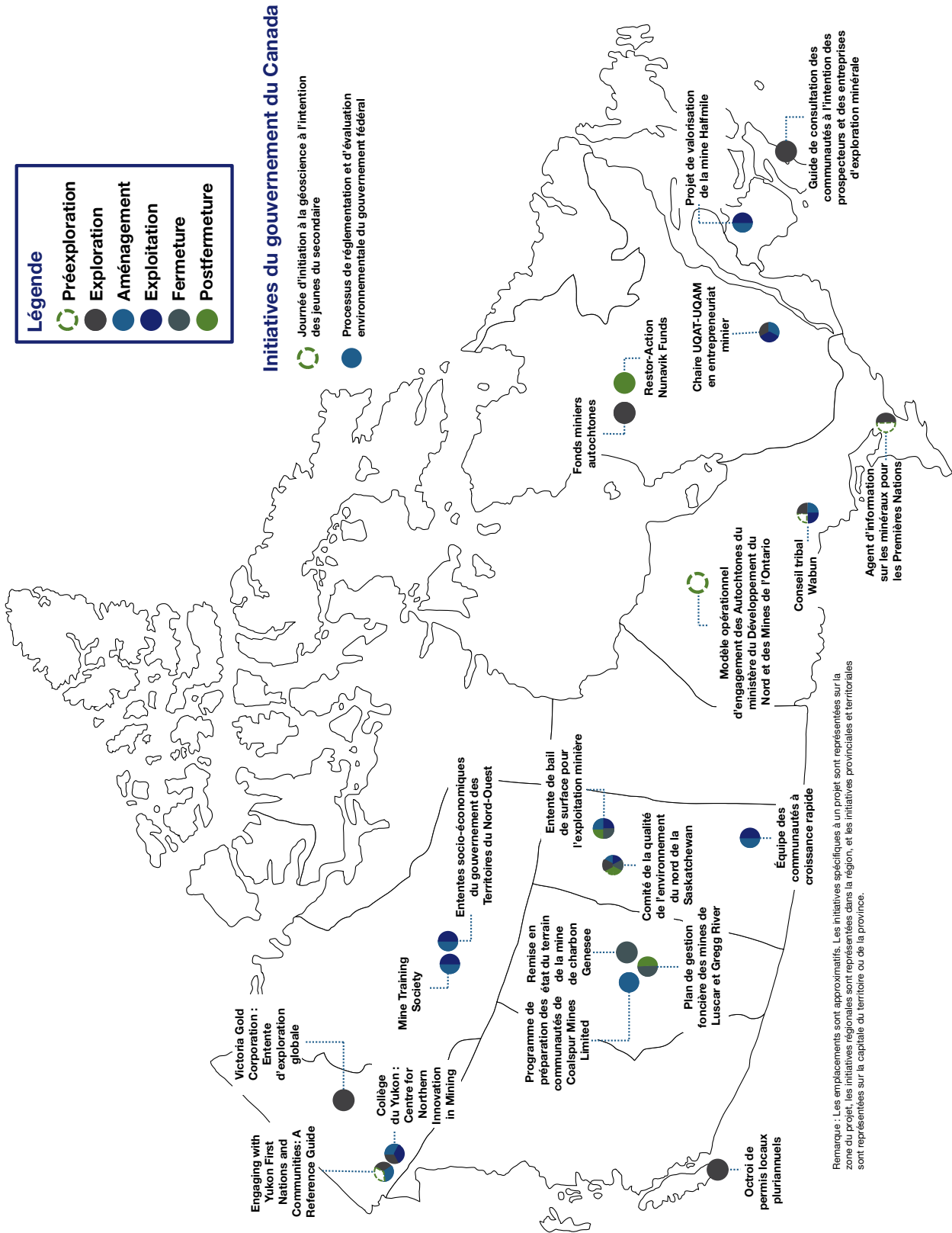
De plus, les principaux constats applicables à la séquence de la mise en valeur des ressources minérales qui sont tirés des études de cas incluent :

- Un engagement actif auprès des communautés locales dès le début d'un projet est crucial pour signaler l'importance des opinions et du bien-être de ces communautés.
- Les communications avec toutes les parties, y compris celles dont les opinions sont opposées, doivent être empreintes de bonne foi, ce qui garantit que les préoccupations des parties sont comprises et qu'il en est tenu compte. De même, il est important de gérer les attentes des communautés.
- Les personnes qui participent à l'engagement des communautés et au renforcement des relations avec celles-ci doivent posséder les compétences nécessaires, y compris une sensibilité à leur culture et un intérêt envers cette culture.
- Il est nécessaire de veiller à communiquer régulièrement, d'une manière qui respecte la culture de la communauté concernée, tous les plans qui pourraient avoir une incidence sur les moyens de subsistance et sur les droits de la communauté.
- L'élaboration d'une vision à long terme partagée par le promoteur d'un projet, les communautés et les gouvernements aide à contribuer au succès du projet.
- Le maintien des relations avec les communautés concernées et les autres intervenants tout au long du projet (et non seulement à l'étape initiale de faisabilité et d'évaluation du projet) améliore la gestion des risques et procure de meilleurs résultats.
- L'engagement des communautés et des intervenants et la mise en œuvre d'initiatives à l'échelle régionale plutôt qu'à proximité immédiate des sites des projets seulement permettent de mieux coordonner les interventions pour résoudre les problèmes pressants.
- Les initiatives de soutien qui renforcent les capacités des communautés et élargissent les possibilités qui s'offrent à elles contribuent au succès d'une industrie à l'échelle régionale plutôt qu'à proximité des projets d'exploitation minière.
- Les organismes indépendants de surveillance de l'environnement donnent aux communautés un moyen de participer aux projets tout au long de ceux-ci et instaurent leur confiance.

Tableau 3 : Études de cas à chaque étape de la séquence de la mise en valeur des ressources minérales

	Préexploration	Exploration	Aménagement	Exploitation	Fermeture	Postfermeture
Modèle opérationnel d'engagement des Autochtones du ministère du Développement du Nord et des Mines de l'Ontario (Ont.)	√					
Journée d'initiation à la géoscience à l'intention des jeunes du secondaire dans le cadre du programme de géocartographie de l'énergie et des minéraux de Ressources naturelles Canada (GC)	√					
Agent d'information sur les minéraux pour les Premières Nations du Programme des géologues résidents (Ont.)	√	√				
Engaging with Yukon First Nations and Communities: A Reference Guide (Yukon)	√	√	√			
Conseil tribal Wabun (Ont.)	√	√	√	√		
Fonds miniers autochtones (Qc)		√				
Guide de consultation des communautés à l'intention des prospecteurs et des entreprises d'exploration minière œuvrant en Nouvelle-Écosse (N.-É.)		√				
Victoria Gold Corporation (VIT) : entente générale d'exploration (Yukon)		√				
Octroi de permis locaux pluriannuels (C. B.)		√				
Chaire UQAT-UQAM en entrepreneuriat minier (Qc)		√	√	√		
Collège du Yukon : Centre for Northern Innovation in Mining (CNIM) (Yukon)		√	√	√		
Programme de préparation des communautés de Coalspur Mines Limited (Alb.)			√			
Processus d'évaluation environnementale et de réglementation du gouvernement fédéral pour le projet de la mine de diamants Renard de la Stornoway Diamond Corporation (GC)			√			
Ententes socioéconomiques du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.)			√	√		
Équipe des communautés à croissance rapide (Sask.)			√	√		
Projet de valorisation de la mine Halfmile (N.-B.)			√	√		
Mine Training Society (T.N.-O.)			√	√		
Entente de bail de surface pour l'exploitation minière (Sask.)			√	√	√	√
Remise en état du terrain de la mine de charbon de Genesee (Alb.)					√	
Plan de gestion foncière des mines de Luscar et de Gregg River (Alb.)					√	√
Fonds Restor Action Nunavik (Qc)						√
Comité de la qualité de l'environnement du nord de la Saskatchewan (Sask.)	√	√	√	√	√	√

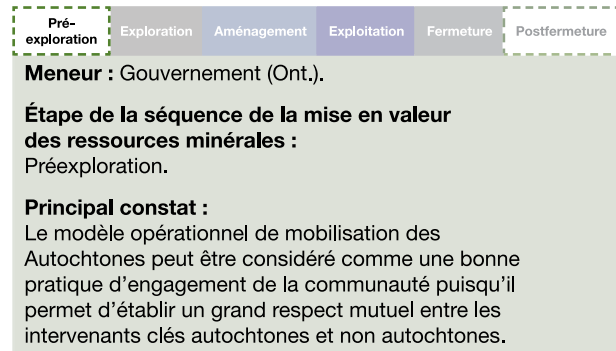
Figure 5 : Études de cas mettant en évidence de bonnes pratiques d'engagement et de préparation des communautés au Canada



Modèle opérationnel d'engagement des Autochtones du ministère du Développement du Nord et des Mines de l'Ontario

Contexte

La Commission géologique de l'Ontario (CGO) du ministère du Développement du Nord et des Mines (MDNM) de l'Ontario a lancé en 2000 un modèle d'engagement des Autochtones en raison des attentes changeantes des Autochtones en matière d'engagement et de participation aux activités d'étude géologique menées par le gouvernement. Le modèle a depuis été adopté par l'ensemble des unités opérationnelles du MDNM.



Le modèle a été élaboré en collaboration avec la CGO et des participants autochtones par suite du conflit auquel a été confrontée la CGO en 1999 concernant la prestation de projets de cartographie géologique.

Description des mesures mises en œuvre

Le modèle de la CGO repose sur les différents types d'engagement requis pour sensibiliser divers groupes de personnes d'une communauté autochtone : a) chef à chef; b) technique à technique et c) communauté à communauté. Le modèle a les caractéristiques suivantes :

- assure une présence pluriannuelle de la CGO pour mener des activités de cartographie géoscientifique dans une région où il faut établir une relation à long terme avec différents paliers de la communauté autochtone; une ou plusieurs communautés autochtones pourraient être touchées;
- repose sur les découvertes mutuelles, l'engagement, l'établissement de relations, le partage d'information, la collaboration et la consultation;
- répond aux exigences juridiques, techniques et opérationnelles;
- favorise l'obtention de l'acceptabilité sociale en misant sur l'établissement de liens et la collaboration;
- tient compte des changements dans la direction de la CGO et de l'appui technique au cours du cycle de vie du projet.

Le modèle a été communiqué au MDNM par des chefs autochtones. Il repose sur la découverte d'intérêts mutuels, la conception et la prestation en commun d'activités d'information et de communication, un engagement à long terme en trois volets de la communauté et la participation à des émissions scientifiques dans les écoles communautaires, tout cela sous la direction de la bande. Les activités pourraient inclure :

- a) des journées portes ouvertes;
- b) la création de glossaires;
- c) des visites sur le terrain;
- d) des événements en salle de classe;
- e) un parrainage aux réunions des secteurs géoscientifique et minéral, comme l'assemblée annuelle de l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs ou des symposiums locaux de géoscience;
- f) des événements dans les écoles;
- g) des émissions à la radio et à la télévision par câble;
- h) des articles scientifiques dans les journaux autochtones régionaux;
- i) une collaboration avec les collèges locaux pour concevoir et offrir la formation demandée par les Autochtones;
- j) un financement de projets de cartographie écologique traditionnelle à l'échelle de la communauté et j) la création de clips d'information avec une prise en charge importante des Autochtones.

Le modèle est complètement souple en termes d'activités de mise en œuvre tant que ces dernières répondent à un intérêt de la bande et s'inscrivent dans le mandat de la CGO. Pour les intérêts ne relevant pas du mandat du MDNM, des efforts sont déployés pour obtenir la collaboration de l'autorité responsable.

Le modèle ne vise pas la diffusion d'information ni la tenue de consultations liées aux activités du secteur minier et au travail de valorisation menés dans une région, bien que le partage des connaissances en géoscience au cours de la mise en œuvre du modèle d'engagement pourrait aider à répondre à bon nombre des besoins en information de la communauté. Le modèle est conçu pour répondre aux fonctions obligatoires des activités d'études géologiques que le gouvernement pourrait mener dans un cadre temporel d'un à dix ans à proximité d'une seule communauté autochtone.

Résultats

Le modèle d'engagement et d'établissement de relations du MDNM a donné les résultats suivants :

- la conclusion d'un protocole de coopération avec quatre bandes distinctes de Premières Nations, le premier a été signé par un sous-ministre et les trois autres par le ministre du MDNM;
- de solides relations mutuelles ont été établies avec de nombreux membres de plusieurs communautés des Premières Nations;
- le gouvernement a, semble-t-il, montré son « côté plus doux et humain », ce qui a contribué à jeter les bases pour bon nombre de discussions difficiles sur des sujets ne touchant pas le mandat opérationnel (p. ex. interprétation du traité, compétences gouvernementales);
- l'acceptabilité sociale de mettre en œuvre de façon concertée des projets techniques;
- un grand respect mutuel entre les intervenants clés autochtones et non autochtones;
- la formation de plus de 200 personnes dans l'art et la science du coupage de lignes, qui a mené pour certaines à l'obtention d'un emploi dans l'industrie minière.

Leçons à retenir

Plusieurs leçons importantes ont été retenues :

- a) l'engagement et l'établissement de relations sont un investissement et non un coût;
- b) la patience et un engagement à long terme sont requis;
- c) il s'agit d'une relation et cela prend du temps;
- d) l'engagement à l'échelle de la communauté est essentiel;
- e) les projets ne bénéficiant pas du soutien de la bande (à savoir l'acceptabilité sociale) sont à risque;
- f) la relation est établie entre des personnes et non des organismes;
- g) au fil du temps, il importe de maintenir une image constante de l'organisme;
- h) les personnes participant à l'engagement des communautés et à l'établissement de relations doivent posséder les compétences et les capacités appropriées, notamment connaître la culture et s'y intéresser;
- i) le soutien des cadres supérieurs du MDNM est essentiel à la réussite.

Pour plus d'information :

Andy Fyon

Directeur, Commission géologique de l'Ontario

Ministère du Développement du Nord et des Mines (mndm.gov.on.ca/fr)

Andy.fyon@ontario.ca

Lori Churchill

Conseillère principale en politique, Capacité communautaire et développement économique

Secrétariat du Cercle de feu

Ministère du Développement du Nord et des Mines (mndm.gov.on.ca/fr)

Lori.churchill@ontario.ca

Journée d'initiation à la géoscience à l'intention des jeunes du secondaire dans le cadre du programme de géocartographie de l'énergie et des minéraux de Ressources naturelles Canada

Contexte

En 2010, deux journées d'initiation à la géoscience ont eu lieu dans le cadre du programme de géocartographie de l'énergie et des minéraux (GEM) de RNCAN dans la péninsule de Cumberland (Nunavut) pour offrir aux jeunes du Nord la possibilité de visiter un camp scientifique en région éloignée et de participer à une journée éducative sur la géoscience. Une série d'ateliers intéressants et éducatifs ont fait connaître aux jeunes les activités de recherche menées sur l'île de Baffin et les possibilités de carrières liées à ces activités dans le Nord.

Deux groupes d'élèves ont été amenés par hélicoptère au camp de géoscience du GEM à l'extrémité du fjord Paddle, à environ 75 kilomètres au sud de Qikiqtarjuaq et à approximativement 100 kilomètres à l'est de Pangnirtung.

Description des mesures mises en œuvre

Les élèves ont participé à plusieurs activités éducatives, y compris :

- un cours de base sur les roches et les minéraux;
- une visite de deux heures sur le terrain avec des géologues;
- une formation sur les notions fondamentales des systèmes mondiaux de localisation (GPS) dans le cadre d'une chasse au trésor du type géocachette²²;
- une introduction aux minéraux indicateurs de kimberlite et à la prospection de l'or;
- la visite d'un terrain de chasse traditionnel près d'Ikirashajuit;
- la préparation de la nourriture;
- la conception et la préparation du camp.

Pré-exploration	Exploration	Aménagement	Exploitation	Fermeture	Postfermeture
Meneur : Gouvernement (GC).					
Étape de la séquence de la mise en valeur des ressources minérales : Préexploration.					
Principal constat : La journée d'initiation à la géoscience à l'intention des jeunes dans le cadre du programme GEM est une bonne pratique pour engager et préparer les communautés puisqu'elle contribue à établir un climat de confiance avec les membres de la communauté dès le début de la séquence de la mise en valeur des ressources minérales et procure aux jeunes des communautés locales un aperçu des possibilités de carrières dans le secteur des minéraux et des métaux.					



²² La géocachette est un jeu de chasse au trésor mené en plein air à l'aide d'appareils GPS. Les participants se rendent à des coordonnées particulières à l'aide du GPS et tentent ensuite de trouver le contenant caché à cet endroit. (Source : geocaching.com)

La visite des élèves au camp opérationnel de recherche sur le terrain a permis de leur faire connaître de nombreux cheminements de carrière grâce à l'interaction avec des géologues, un pilote d'hélicoptère, un ingénieur, un gestionnaire de camp, un chef professionnel et son adjoint, des agents de surveillance de la faune, un spécialiste des systèmes d'information géographique, un travailleur auprès des jeunes et un adjoint administratif d'Affaires indiennes et du Nord Canada (ministère désormais appelé Affaires autochtones et Développement du Nord Canada).

Résultats

Des élèves du secondaire ont eu une expérience pratique sur leur propre territoire et ont appris ce que font les géologues du gouvernement lorsqu'ils travaillent sur le terrain. Ils ont compris en quoi consistait la géologie ainsi que l'importance que celle-ci peut avoir pour leur communauté. Certains ont également constaté qu'une carrière en géoscience ou dans des domaines connexes était un but réaliste pour eux.

Le programme a été une réussite en donnant aux jeunes la possibilité de participer à des activités de recherche dans le Nord. Les jeunes ont pris part à un programme aventureux, motivant, éducatif et récréatif dans un environnement sécuritaire et amusant. Ils ont eu une image positive des possibilités qui leur sont offertes dans le Nord.

Leçons à retenir

Il importe de dialoguer avec chaque génération d'une communauté, y compris les jeunes. La journée d'initiation à la géoscience à l'intention des jeunes dans le cadre du programme GEM est une pratique exemplaire pour engager et préparer les communautés puisqu'elle contribue à établir un climat de confiance avec les membres de la communauté dès le début de la séquence de la mise en valeur des ressources minérales (c.-à-d. l'étape de préexploration) et procure aux jeunes des communautés locales un aperçu des possibilités de carrières dans le secteur des minéraux et des métaux.

Pour plus d'information :

Christine Hutton

Gestionnaire de projet, Commission géologique du Canada (rncan.gc.ca/sciences-terre)

Ressources naturelles Canada

Christine.Hutton@NRCan-RNCan.gc.ca

Agent d'information sur les minéraux pour les Premières Nations du Programme des géologues résidents

Contexte

Le gouvernement de l'Ontario a mis en poste deux agents d'information sur les minéraux pour les Premières Nations (AIMPN) au sein du Programme des géologues résidents de la Commission géologique de l'Ontario. Le rôle de l'AIMPN consiste à promouvoir une collaboration entre le gouvernement, le secteur des minéraux et des métaux et les communautés autochtones de l'Ontario en procurant de l'information et des conseils techniques sur les activités, les pratiques et les procédures d'exploration minérale ainsi que les possibilités économiques et les possibilités d'emplois dans ce domaine.

Lancé au début des années 2000, le programme avait initialement pour but d'accroître le degré de participation des Autochtones dans le secteur des minéraux et des métaux. Il est axé sur la prospection et le jalonnement, deux activités menées dès les premières étapes de la séquence de la mise en valeur des ressources minérales.

Description des mesures mises en œuvre

L'AIMPN ouvre le dialogue avec les communautés autochtones de toute la province en leur offrant gratuitement un cours informatif sur les aspects fondamentaux de la prospection. Ce cours de trois jours peut être adapté selon les besoins ou les souhaits de la communauté. En outre, l'AIMPN procure une formation de base sur les techniques d'identification des roches et des minéraux, des conseils sur le terrain sur les méthodes de prospection, de l'information sur la prospection et le secteur des minéraux aux élèves en salle de classe et un soutien aux salons des carrières.

La visite d'un AIMPN au sein d'une communauté peut être initiée par la communauté ou par un travail proactif de sensibilisation de l'AIMPN. Ce dernier participe aux événements, aux conventions et aux réunions de planification de la Canadian Aboriginal Minerals Association (Association canadienne des intérêts autochtones de l'industrie minière) afin d'y établir des réseaux et de faire connaître le plus possible les programmes aux communautés.

Les entreprises minières connaissent également le projet et contribuent à promouvoir le programme auprès des communautés où elles mènent des activités.

Pré-exploration	Exploration	Aménagement	Exploitation	Fermeture	Postfermeture
Meneur : Gouvernement (Ont.).					
Étapes de la séquence de la mise en valeur des ressources minérales : Préexploration, exploration.					
Principal constat : L'information et la formation fournies par l'AIMPN contribuent à renforcer la capacité des Autochtones à comprendre le secteur des minéraux et des métaux et à y participer, sans avoir à quitter leur communauté. Par conséquent, les communautés sont mieux préparées à bénéficier des activités d'exploration des minéraux qui pourraient être menées à proximité.					



Résultats

Depuis 2003, 123 cours/séances de formation ont été offerts à 1 038 participants de plus de 65 communautés des Premières Nations du nord de l'Ontario. Les cours visent non seulement à fournir de l'information, mais aussi à établir des relations avec les participants et à entamer un dialogue qui se poursuivra une fois le cours terminé.

Bon nombre de résultats positifs découlent du travail des AIMPN, notamment l'établissement d'un climat de confiance, ce qui incite les citoyens à poser directement des questions aux agents. Par ailleurs, le programme touche diverses personnes de la communauté y compris les enfants d'âge scolaire, les adultes, les personnes cherchant un nouvel emploi aux salons des carrières et les administrateurs de bande. Même si les participants au cours ne deviennent pas des prospecteurs, ils améliorent grandement leurs connaissances sur l'industrie minière et sur la séquence de la mise en valeur des ressources minérales. Par ailleurs, l'AIMPN procure au ministère du Développement du Nord et des Mines de l'Ontario des renseignements utiles sur le degré de participation des Autochtones aux programmes et aux initiatives du gouvernement pour le secteur des minéraux et des mines et la capacité des communautés dans ce domaine.

Leçons à retenir

Un des défis à relever pour la prestation du programme est le peu de personnes possédant les compétences requises pour effectuer le travail, à savoir : connaissance et respect du caractère social et culturel des communautés autochtones; compréhension des préoccupations des Autochtones et connaissances techniques requises pour la prospection, le jalonnement, l'évaluation des pratiques de travail ainsi que les techniques et les méthodes d'exploration minière.

L'information et la formation fournies par l'AIMPN contribuent à renforcer la capacité des Autochtones à comprendre le secteur des minéraux et des métaux et à y participer, sans avoir à quitter leur communauté. Par conséquent, les communautés sont mieux préparées à bénéficier des activités d'exploration des minéraux qui pourraient être menées à proximité.

Pour plus d'information :

Rob Ferguson

Gestionnaire principal, Programme des géologues résidents

Ministère du Développement du Nord et des Mines (mndm.gov.on.ca/fr)

rob.ferguson@ontario.ca

Engaging with Yukon First Nations and Communities: A Reference Guide

Contexte

Le document intitulé *Engaging with Yukon First Nations and Communities: A Quick Reference Guide to Effective and Respectful Engagement Practices* a été préparé en 2012 en collaboration avec les Premières Nations Na-cho Nyak Dun et Tr'ondek Hwech'in ainsi que la Yukon Chamber of Mines. Ce guide propre au Yukon vise à aider les entreprises d'exploitation, d'exploration et de valorisation minières à mener des activités au Yukon et à établir des relations de travail saines et respectueuses avec les Premières Nations et les communautés du territoire au cours de leurs activités d'exploration et de valorisation.

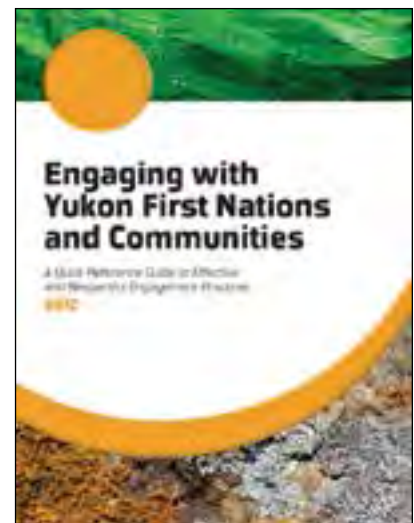
Le guide souligne la nécessité d'établir un dialogue franc avec les Premières Nations et les communautés dès le début des étapes de la planification et procure des renseignements généraux sur la structure de gouvernance et l'environnement réglementaire uniques du Yukon.

On compte au Yukon 14 Premières Nations, dont 11 ont obtenu un règlement pour des revendications territoriales et conclu des ententes d'autonomie gouvernementale en vertu desquelles chaque Première Nation est considérée comme une entité juridique dotée de responsabilités et de pouvoirs similaires à ceux d'une province. Par ailleurs, huit municipalités du Yukon sont constituées en société et dotées de pouvoirs décisionnels et de responsabilités. Il est fort probable que toutes les communautés touchées par un projet s'intéresseront aux activités de l'entreprise.

Description des mesures mises en œuvre

Le travail a mené à la préparation d'un guide de 22 pages écrit en langage clair et facile à consulter. Le guide est avant tout un outil de référence et ne procure pas de renseignements sur la façon de dialoguer avec chacune des Premières Nations ou des communautés, ces dernières étant toutes différentes. Chaque Première Nation du Yukon a ses propres attentes à l'égard de ce dialogue et certaines, notamment les Premières Nations Na-cho Nyack Dun, Champagne-Aishihik et Tr'ondek Hwech'in, ont en place un protocole ou des lignes directrices précisant leurs exigences particulières pour l'industrie.

Pré-exploration	Exploration	Aménagement	Exploitation	Fermeture	Postfermeture
Meneurs : Gouvernement, industrie et communautés (Yn).					
Étapes de la séquence de la mise en valeur des ressources minières : Préexploration, exploration, aménagement.					
Principal constat : Le guide sur le dialogue avec les Premières Nations du Yukon est une bonne pratique d'engagement de la communauté puisqu'il aide l'industrie à connaître les valeurs des Premières Nations et des communautés, un élément important pour établir des relations mutuellement avantageuses.					



(en anglais seulement)

Résultats

Le guide s'adresse aux entreprises souhaitant planifier et assurer une réussite à long terme; établir des relations mutuellement avantageuses; obtenir un permis, respecter la réglementation et préparer un bon calendrier des activités; connaître les valeurs des Premières Nations et des communautés; avoir accès aux connaissances, au savoir-faire, aux employés et aux fournisseurs et favoriser l'obtention de résultats mutuellement positifs.

Leçons à retenir

Le guide sur le dialogue avec les Premières Nations et les communautés a été bien reçu par l'industrie minière du Yukon. Parmi les éléments importants du guide, mentionnons des descriptions de l'environnement unique du Yukon, notamment le contexte de la réglementation, de l'obtention des permis et de l'exploitation des terres, des renseignements utiles sur chaque Première Nation, des ressources sur l'engagement des Autochtones, et la réglementation applicable. Le guide constitue un bon point de départ en matière d'engagement pour les entreprises mettant en œuvre des projets au Yukon.

Pour plus d'information :

Consultez le site de la Yukon Chamber of Mines à l'adresse yukonminers.ca ou le document électronique à l'adresse yukonminers.ca/images/pdf/engaging_first_nations/QRG20121.pdf (en anglais seulement).

Conseil tribal Wabun

Contexte

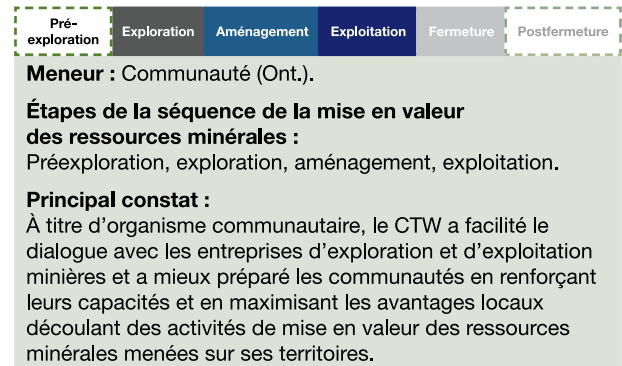
Le Conseil tribal Wabun (CTW), conseil régional à but non lucratif établi en 1989 à Timmins, est l'organisme régional représentant les bandes First Nations of Brunswick House, Chapleau Ojibway, Flying Post, Matachewan, Mattagami et Beaverhouse. Situées dans les districts de Sudbury, Timiskaming et Cochrane dans le nord-est de l'Ontario, ces communautés font partie de la Nation Nishnawbe-Aski. Le conseil d'administration du CTW est composé des chefs de six communautés. Le CTW a un directeur exécutif et du personnel œuvrant dans le domaine de la santé, de l'éducation, du développement économique et de la valorisation des ressources.

Le CTW a joué un rôle important dans la trajectoire de développement des Premières Nations Wabun au cours des dix dernières années, en particulier dans le domaine de l'exploration et la valorisation minière. Le personnel du CTW est tenu de négocier des ententes de valorisation des mines en collaboration avec les dirigeants des communautés et assure les liens avec les promoteurs de projets et les communications entre le gouvernement, l'industrie et les communautés. Le CTW procure aussi à chaque communauté membre le soutien des autres Premières Nations membres.

Description des mesures mises en œuvre

Le CTW a commencé à dresser des cartes des territoires traditionnels en vue des activités minières. Dans le cadre de ce processus, les chefs ont établi les « limites des régions économiques », reconnaissant le chevauchement des territoires traditionnels mais qu'une assise pour la répartition des recettes obtenues des ententes sur les répercussions et les avantages (ERA) était nécessaire. Une carte des territoires particuliers des communautés a été conservée comme document interne, alors qu'une carte du territoire collectif a été remise à l'industrie. Ceci maintient la force de la voix collective, tout en facilitant le processus de négociation pour les entreprises d'exploration et d'exploitation minières.

La carte des limites des régions économiques inclut des zones tampons entre les différents territoires des communautés. Si un projet éventuel devait être mis en œuvre dans une zone tampon, les communautés avoisinantes s'engagent à négocier ensemble en vue d'établir une seule ERA. Les discussions et les décisions entre les communautés ont lieu avant d'entamer les négociations avec le promoteur du projet, permettant ainsi aux communautés d'établir préalablement leurs propres plans de partage, ce qui est avantageux tant pour les Premières Nations que pour le promoteur.



Par ailleurs, le CTW a élaboré une entente d'exploration (EE) standard que toutes les entreprises d'exploration doivent signer avant d'entreprendre des activités sur le territoire. Cette EE permet de négocier une entente en moins d'une journée. Toutefois, si une protection particulière est requise pour la terre visée ou que la nature des activités d'exploration soulève des préoccupations particulières de la communauté, l'entente peut être modifiée et le processus de négociation élargi. L'entente inclut certains éléments importants, comme la répartition des avantages économiques; des exigences en matière de consultation et d'engagement; la prise en compte des activités culturelles; une disposition régissant les droits des successeurs en vertu de laquelle l'EE doit être transférée à la nouvelle entreprise si les concessions minières sont vendues et un engagement à participer aux négociations sur l'ERA et à les financer si le projet d'exploration mène à un projet minier.

Le CTW s'efforce également de maintenir une discipline avec les dirigeants de la communauté. Une fois les négociations en cours, il doit être clairement établi avec tous les intervenants que l'entreprise ne communiquera qu'avec les membres de l'équipe de négociation et ne peut s'adresser directement à tout autre membre de la communauté. Le cas échéant, on devra indiquer à l'entreprise de s'adresser à l'équipe de négociation.

La mise en œuvre d'une entente peut s'avérer l'étape la plus difficile. Le CTW a relevé ce défi en mettant en place pour chaque ERA un coordonnateur et un comité des Premières Nations. Les coordonnateurs passent la majorité de leur temps aux sites miniers pour communiquer avec les travailleurs et les gestionnaires, surveiller les activités et s'assurer du respect des dispositions de l'ERA.

Résultats

À titre d'organisme communautaire, le CTW a facilité le dialogue avec les projets d'exploration et d'exploitation minières et a amélioré l'état de préparation des communautés en renforçant leurs capacités et en maximisant les avantages locaux découlant des activités de mise en valeur des ressources minérales menées sur ses territoires. Collectivement, les Premières Nations de Wabun ont signé plus de 20 EE, et le CTW a négocié trois ERA, dont deux incluent plus d'une Première Nation. Même si la première ERA a été signée il y a à peine plus de cinq ans, les membres de la communauté bénéficient déjà des répercussions positives, comme un plus grand nombre d'emplois, des possibilités d'affaires, de la formation et l'amélioration du bien-être de la communauté. Un des avantages moins évidents découlant de la collaboration des Premières Nations de Wabun avec l'industrie minière est le renforcement du capital social. Grâce à la collaboration pour les activités minières, les membres du CTW ont contribué à créer des liens entre les communautés et, ce faisant, ont accru la force et la résilience de chaque communauté. Le CTW a également favorisé le partage d'information et d'idées importantes entre les communautés ainsi que l'établissement d'étroites relations.

Leçons à retenir

Le CTW a relevé plusieurs facteurs clés de la réussite qui contribuent à sa capacité de dialoguer avec les pouvoirs publics et l'industrie en vue de bénéficier des avantages découlant des activités de mise en valeur des minéraux d'une façon qui répond à son désir de stimuler l'économie tout en renforçant la culture, en investissant dans l'éducation et en faisant la promotion du bien-être des communautés. Sont au nombre de ces avantages : savoir-faire et persévérance du personnel du CTW; attention accordée à la planification et à la préparation préalables aux négociations; rationalisation des processus dans la mesure du possible; engagement à relever et à régler les problèmes et engagement à l'égard d'une liberté de dialogue et de partage, découlant du climat de confiance au sein du CTW.

Pour plus d'information :

Visitez le site Web du Conseil tribal Wabun à l'adresse wabun.on.ca (en anglais seulement).

Fonds miniers autochtones

Contexte

Le développement de l'industrie minière doit se faire de façon responsable et en impliquant les communautés autochtones. Cette implication pose plusieurs défis, notamment ceux d'une meilleure connaissance du domaine minier, de l'entrepreneuriat et du développement de la main-d'œuvre.

En 1997, le gouvernement du Québec mettait en place les fonds miniers autochtones pour encourager la participation des communautés autochtones de la baie James et du Grand Nord québécois au développement minéral de ces territoires.

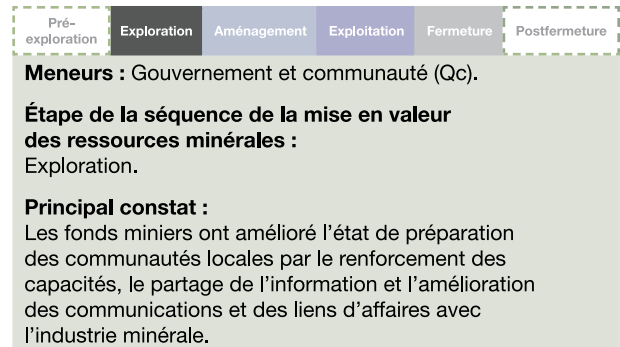
Cette initiative contribue à mieux impliquer les communautés autochtones dans la mise en valeur des ressources minérales en répondant à cinq grands objectifs :

- développer les activités de prospection et d'exploration minières dans des territoires relativement peu explorés dans une perspective de développement responsable;
- développer au sein des communautés autochtones une expertise de qualité conduisant à la création d'emplois;
- sensibiliser et informer les communautés locales sur l'exploration et le développement miniers en cours sur le territoire;
- susciter la création d'entreprises autochtones pouvant œuvrer dans le domaine des ressources minérales;
- favoriser les communications et les liens d'affaires entre les communautés autochtones et les entreprises d'exploration minérale.

Description des mesures mises en œuvre

Deux fonds autochtones ont été créés dans nord du Québec :

- Le Conseil cri sur l'exploration minérale (CCEM) découle de l'Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et les Cris du Québec, signée le 7 février 2002. Le CCEM a été créé en mars 2002, en vertu d'une entente entre le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) et l'Administration régionale crie. De 2002 à 2012, le MERN a consacré un montant de 3,6 millions de dollars aux activités du CCEM. La contribution de l'Administration régionale crie pour cette même période s'élève à près de 2,5 millions de dollars.



Source : Conseil cri sur l'exploration minérale.

- Le Fonds d'exploration minière du Nunavik (FEMN) a été créé en 1998 à la suite d'une entente entre le Ministère, l'Administration régionale Kativik et le Conseil régional de développement Kativik. Depuis 1998, le MRNE a consacré un montant de 4,84 millions de dollars aux activités du FEMN. La contribution de l'Administration régionale Kativik pour cette même période s'élève à 813 000 dollars.

La participation et l'encouragement du gouvernement du Québec se poursuivent et se traduisent par une contribution de 300 000 dollars par année pour les deux fonds.

Résultats

Les activités réalisées par les Fonds miniers autochtones et leurs impacts peuvent se résumer ainsi :

1. Des activités de sensibilisation et de promotion qui encouragent les membres des communautés à s'impliquer davantage dans le développement minier. De 2001 à 2013, le CCEM et le FEMN ont respectivement participé à 38 et 41 activités à l'échelle régionale et provinciale.
2. Des activités de formation, menant au titre de prospecteur, qui favorisent la création d'une main-d'œuvre spécialisée et le développement au sein des communautés autochtones d'une expertise de qualité conduisant à la création d'emplois. De 2001 à 2013, le CCEM et le FEMN ont respectivement offert 15 et 26 activités de formation. Il s'agit généralement de formations d'une durée de une à six semaines. Environ 230 personnes ont participé à ces activités.
3. Une aide à la prospection qui encourage et développe l'autonomie des prospecteurs des communautés visées et développe la prospection dans les territoires peu explorés. De 2001 à 2013, le CCEM et le FEMN ont respectivement soutenu 23 et 25 projets de prospection.
4. La réalisation de projets d'exploration minière qui favorisent l'intégration des communautés visées aux divers travaux ayant cours sur les territoires concernés et développent l'exploration minière dans des territoires peu explorés. De 2001 à 2013, le CCEM et le FEMN ont respectivement réalisé 2 et 19 projets de façon autonome. De plus, le CCEM a soutenu 34 projets et le FEMN a réalisé 8 projets en partenariat avec des sociétés d'exploration.
5. La création d'entreprises : De 2001 à 2014, le CCEM a favorisé la création de 5 sociétés d'exploration, 5 sociétés de prospection et 12 sociétés de services directs ou indirects et le FEMN a favorisé la création de 2 sociétés d'exploration et 7 sociétés de services directs ou indirects. L'apport des fonds favorise l'émergence d'un entrepreneuriat au sein des communautés visées et suscite la création d'entreprises autochtones pouvant œuvrer dans le domaine des ressources minérales.

Leçons à retenir

De façon générale, les fonds miniers ont amélioré l'état de préparation des communautés locales, puisqu'ils :

- contribuent à sensibiliser et à faire participer les communautés autochtones à l'industrie minière;
- contribuent à l'initiation de jeunes Autochtones à la réalité de l'exploration et de l'exploitation minières;
- encouragent le développement de liens entre les sociétés minières et les communautés autochtones;
- favorisent la création d'entreprises autochtones;
- contribuent à la mise en valeur du potentiel minéral des territoires nordiques.

Pour plus d'information :

Andrea Amortegui

Direction générale de Géologie Québec

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec (mrn.gouv.qc.ca)

andrea.amortegui@mrn.gouv.qc.ca

Conseil cri sur l'exploration minérale

cmeb.org (en anglais seulement)

Fonds d'exploration minière du Nunavik

nunavikmineralexplorationfund.com/fr/description-et-mandats

Guide de consultation des communautés à l'intention des prospecteurs et des entreprises d'exploration minérale œuvrant en Nouvelle-Écosse

Contexte

L'acceptabilité sociale et la participation de la communauté ont de plus en plus d'incidence sur l'accès à la terre et aux capitaux pour l'exploration minérale. Par conséquent, la Nouvelle-Écosse demande aux prospecteurs et aux entreprises d'exploration minérale de renforcer leur processus de consultation des communautés en adoptant volontairement des approches exemplaires.

Description des mesures mises en œuvre

La Direction des ressources minérales du ministère des Ressources naturelles de la Nouvelle-Écosse (MRNNE), l'Ecology Action Centre, la Mining Association of Nova Scotia et le Sierra Club du Canada ont collaboré à la création d'un guide de consultation des communautés à l'intention des prospecteurs et des entreprises d'exploration minérale. Le guide donne aux entreprises un aperçu du moment et de la façon de mobiliser les citoyens et les communautés. Le degré et la nature des consultations requises sont liés aux répercussions éventuelles que divers types d'activités d'exploration pourraient avoir sur une communauté.

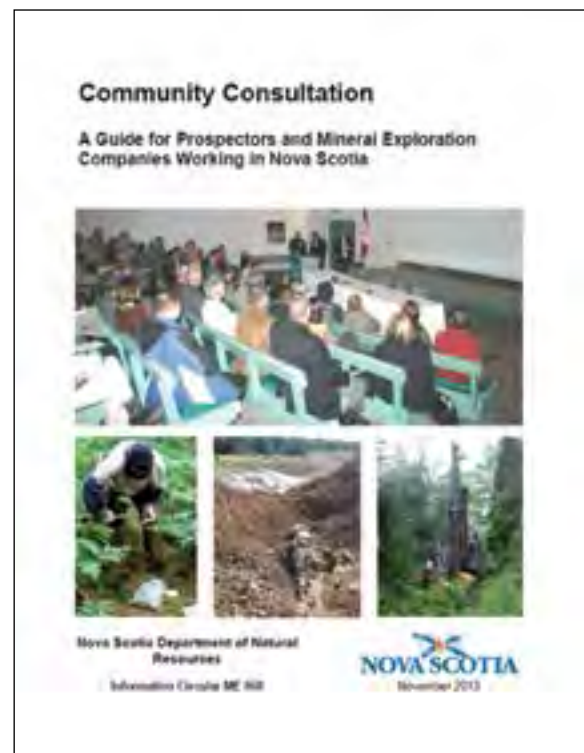
Résultats

La diffusion du guide en 2013 a aidé à mieux faire connaître la nécessité d'améliorer les consultations auprès des communautés. Toutefois, les bonnes pratiques présentées dans le guide n'ont pas encore été largement adoptées. Des ateliers et des exposés sont offerts pour renforcer la capacité des prospecteurs et des entreprises d'exploration en vue d'entreprendre des consultations auprès des communautés.

Leçons à retenir

Le processus de collaboration utilisé pour créer le guide a grandement amélioré le climat de confiance et la communication entre le gouvernement, les organismes non gouvernementaux environnementaux (ONGE) et l'industrie minérale, ce qui a accru considérablement le taux de participation de l'industrie aux ateliers du gouvernement et des ONGE portant sur l'engagement de la communauté.

Pré-exploration	Exploration	Aménagement	Exploitation	Fermeture	Postfermeture
Meneurs : Gouvernement, industrie, organismes non gouvernementaux environnementaux (N.-É.).					
Étape de la séquence de la mise en valeur des ressources minérales : Exploration.					
Principal constat : La création d'un guide sur les bonnes pratiques en matière de consultation de la communauté propre à une région est une importante étape pour améliorer l'engagement et l'état de préparation de la communauté aux activités de mise en valeur des ressources minérales.					



(en anglais seulement)

La création d'un guide sur les bonnes pratiques en matière de consultation de la communauté propre à une région est une importante étape pour améliorer l'engagement de la communauté et son état de préparation aux activités de mise en valeur des ressources minérales.

Pour plus d'information :

Guide de consultation des communautés du gouvernement de la Nouvelle-Écosse :

novascotia.ca/natr/meb/data/pubs/ic/ic68.pdf (en anglais seulement)

Donald T. James, Ph. D., Géos. prof.

Directeur exécutif, Direction des ressources minérales

Ministère des Ressources naturelles (novascotia.ca/NATR/) (en anglais seulement)

JAMESDT@gov.ns.ca

Victoria Gold Corporation (VIT) : entente générale d'exploration

Contexte

Le projet de mine d'or Eagle est mené sur la propriété de Dublin Gulch de la société Victoria dans le district minier de Mayo, au Yukon central, au Canada. Cet endroit est situé à approximativement 85 kilomètres au nord-nord-est du village de Mayo et se trouve sur le territoire traditionnel de la Première Nation Na-cho Nyak Dun (NND). En outre, une partie du projet est menée sur des terres visées par le règlement de catégorie B²³.

En septembre 2012, la Victoria Gold Corporation (VIT) et la Première Nation NND ont conclu une entente générale d'exploration (EGE) précisant les engagements de l'entreprise à l'égard de la Première Nation à l'étape de l'exploration initiale du projet de mine d'or Eagle, dans l'intention de poursuivre la relation jusqu'à la découverte de ressources. L'entente prévoit la mise en poste de deux agents de la Première Nation, un pour assurer la surveillance de l'environnement et l'autre, la liaison avec la communauté pour la portion du projet menée dans le secteur visé par la catégorie B et le projet de mine d'or Eagle. Une célébration communautaire et la signature officielle de l'entente ont eu lieu à Mayo, au Yukon, pour commémorer cet événement historique.

Il est de plus en plus courant pour les entreprises d'exploration de conclure dès le début une entente avec la Première Nation touchée, laquelle vise les répercussions et les possibilités découlant des activités d'exploration à court terme. La conclusion d'ententes plus générales avant la découverte de ressources est unique à l'industrie de l'exploration minérale et était considérée comme un important jalon tant pour VIT que pour la Première Nation NND.

Au cours des négociations, l'entreprise a démontré son engagement de travailler avec la Première Nation NND tout au long du cycle de vie du projet minier et d'établir une solide relation dès le départ. Si une ressource est trouvée, une entente générale sur les avantages découlant de la coopération de la communauté sera négociée, les négociations de base ayant déjà été faites par l'entremise de l'EGE.

Description des mesures mises en œuvre

La conclusion de l'EGE a établi une solide assise et a confirmé à la Première Nation NND que VIT s'engageait à travailler en étroite collaboration avec la communauté tout au long du projet de mine d'or Eagle et à établir une relation de travail entre les deux parties pour mener les activités d'exploration, notamment sur les terres visées par le règlement de catégorie B de la Première Nation NND.

Pré-exploration	Exploration	Aménagement	Exploitation	Fermeture	Postfermeture
Meneur : Industrie (Yn).					
Étape de la séquence de la mise en valeur des ressources minérales : Exploration.					
Principal constat : L'établissement d'une entente d'exploration permet de poser des fondations solides et de rassurer les communautés locales que l'entreprise a la ferme intention de travailler en étroite collaboration avec elles du début à la fin du projet d'exploration.					



²³ Une terre visée par le règlement de catégorie B est une parcelle de terre dont la surface appartient à une Première Nation du Yukon.

Un des principaux défis que VIT et la Première Nation NND ont dû relever était la négociation d'un projet minier qui pourrait ne pas aller de l'avant dans l'avenir puisqu'aucune activité d'exploration n'avait été menée pour confirmer la présence de ressources. Il était donc difficile d'établir la portée de l'entente, sachant que cela pourrait créer un précédent pour l'industrie.

Résultats

La Première Nation NND était satisfaite de la négociation de l'EGE, et l'entente a été approuvée par le chef et le conseil. L'EGE vise les activités d'exploration menées par VIT, ses agents ou ses ayants droit dans le secteur d'exploration jusqu'à ce qu'une entente générale sur les avantages découlant de la coopération de la communauté soit conclue par les parties ou annulée conformément aux conditions de l'entente. En vertu de l'entente,



les activités d'exploration sur la terre visée par le règlement de la Première Nation NND ne sont autorisées que dans le secteur d'exploration et l'entreprise n'est pas autorisée à entreprendre des activités de production dans le secteur d'exploration. Par conséquent, elle ne vise que les activités d'exploration.

L'entente procure une assise pour toute autre négociation et donne une certitude quant aux relations entre les deux parties si on venait à proposer une mine. En établissant dès le départ une relation de travail harmonieuse et en énonçant clairement les attentes des deux parties, on diminue les possibilités de conflits et la rupture des relations dans l'avenir. L'entente offre aux dirigeants une solide orientation en cas de changements au sein de l'entreprise ou de la Première Nation, ce qui évite les méprises éventuelles sur ce qui se passera d'un côté ou de l'autre au fil du temps. À mesure que le temps passe et que les situations évoluent pour les deux parties, de nouvelles négociations pourraient être requises.

Leçons à retenir

VIT a tiré des leçons tout au long du processus. Il a fallu beaucoup de temps à l'entreprise pour choisir la direction qu'elle souhaitait prendre et comprendre comment établir de bonnes relations avec la Première Nation NND. Initialement, l'entreprise avait concentré ses efforts sur l'élaboration d'une entente d'exploration standard. Si elle avait su à l'avance la direction que les consultations ont prise, elle aurait pu économiser beaucoup de temps et de ressources. Les aspects visés par l'EGE ont entraîné une hausse des coûts des services de contentieux et du temps de préparation de l'entente en vue de sa signature.

Au cours des négociations, les connaissances et l'expérience de la Première Nation NND à l'égard du projet de mine d'or Eagle se sont améliorées, alors que VIT a élargi ses connaissances sur la collaboration avec la communauté de la Première Nation.

L'EGE de VIT démontre qu'une vision plus générale à long terme de l'engagement des communautés des Premières Nations est avantageuse tant pour la communauté locale que pour le promoteur du projet.

Pour plus d'information :

Kelly Arychuk

Vice-président, Services de soutien des mines

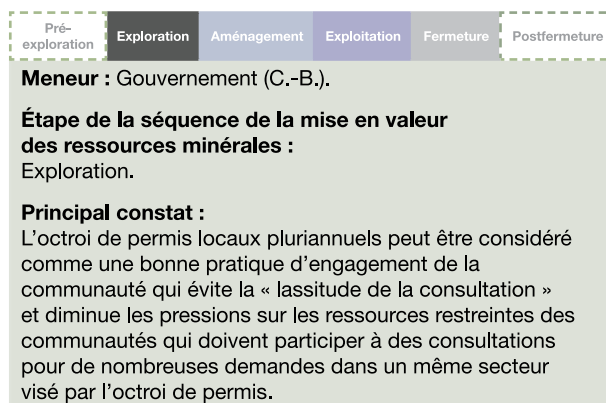
Victoria Gold Corporation (vitgoldcorp.com/s/home.asp) (en anglais seulement)

karychuk@vitgoldcorp.com

Octroi de permis locaux pluriannuels

Contexte

Par le passé, la Division des ressources minières et minérales (DRMM) du ministère de l'Énergie et des Mines et Responsable de l'examen de base de la Colombie-Britannique émettait annuellement des permis d'exécution de travaux particuliers à un site dans le cadre de projets d'exploration des ressources minérales et houillères. Au cours des dernières années, on a reconnu la nécessité d'offrir une plus grande souplesse, et les communautés des Premières Nations ont fait part de leurs préoccupations concernant le traitement des soumissions de nombreuses demandes dans un même secteur visé par l'octroi de permis. Par conséquent, on a commencé à approuver le travail local pour plusieurs années.



L'octroi de permis locaux pluriannuels, pour une période allant jusqu'à cinq ans, consiste à autoriser des activités d'exploration dans les secteurs relevés de la concession minérale ou houillère du projet. En fonction des résultats obtenus sur le terrain et des conditions du marché, les promoteurs de projets ont la possibilité de mettre en œuvre des programmes d'exploration dans l'ensemble du secteur visé et au cours de la période visée par l'autorisation. Un bilan annuel du programme de travail pluriannuel local permet d'effectuer un suivi de l'ensemble du programme de travail approuvé et indique quelle portion du travail autorisé sera terminée au cours de la prochaine année.

Cette politique ne vise pas à limiter le pouvoir décisionnel conféré par la loi aux inspecteurs. Il leur incombe toujours de décider si une approche locale pluriannuelle est acceptable ou non, selon la nature du travail proposé, y compris les conditions géographiques ou géologiques du secteur de travail, leur expérience avec le promoteur, la faune ou autres valeurs de l'assise territoriale.

Avant janvier 2013, l'approche de l'octroi de permis locaux pluriannuels était utilisée dans certaines régions riches en mines, mais n'avait pas encore été adéquatement officialisée, communiquée et mise en œuvre dans son ensemble. Certaines mesures ont été prises afin de favoriser un plus grand recours à cette approche.

Description des mesures mises en œuvre

L'octroi de permis locaux pluriannuels a été initialement mis à l'essai au bureau de Smithers dans le nord-ouest de la province. Comme cette initiative s'est avérée un moyen efficace de réduire le nombre de demandes soumises annuellement, une politique à l'échelle provinciale a été établie pour inciter l'industrie à demander des permis locaux pluriannuels.

Entre novembre 2012 et janvier 2013, le Ministère s'est efforcé de mieux comprendre les avantages découlant de cette approche et la façon de bien la mettre en œuvre dans chaque région. Une politique a été approuvée et officiellement mise en œuvre en janvier 2013.

Depuis l'adoption de la politique, le Ministère a collaboré avec l'Association of Mineral Exploration BC pour encourager l'industrie de l'exploration à adopter l'octroi de permis locaux pluriannuels.

Résultats

L'octroi de permis locaux pluriannuels favorise le concept de la consultation avec les Premières Nations dans une région géographique particulière, ce qui permet de tenir compte des intérêts dans un plus grand secteur puisque divers types de travaux pourraient y être menés au fil des ans. En comprenant mieux les répercussions éventuelles pour les Premières Nations et leurs droits dans une plus grande région, les promoteurs et le gouvernement pourront davantage mettre en œuvre des mesures d'atténuation appropriées au cours de la durée de l'approbation.

Le nombre croissant de permis locaux pluriannuels a permis de rationaliser les processus administratifs et de réduire le nombre de demandes à examiner chaque année. Cette approche procure une plus grande certitude aux entreprises en leur permettant de mettre en œuvre des programmes de travail à long terme en fonction de l'ensemble des répercussions prévues. Elle permet aux entreprises de modifier l'ordre des activités et les plans d'exploration en fonction des résultats obtenus sur le terrain, selon la portée du permis approuvé conformément à la *Mines Act*.

L'octroi de permis locaux pluriannuels a contribué à éliminer les soumissions répétées pour les Premières Nations, les communautés, les clients, le personnel de la DRMM et autres organismes gouvernementaux pour les mêmes travaux ou des travaux similaires dans un secteur donné. Ceci a amélioré les communications avec les Premières Nations grâce au partage d'information sur l'avancement des activités d'exploration approuvées.

Leçons à retenir

Bien que la surveillance d'activités particulières soit importante pour assurer la santé et la sécurité, une approche locale pluriannuelle permet de réduire les consultations avec les Premières Nations et les soumissions annuelles à d'autres organismes répétées pour un même projet d'exploration. Elle peut être considérée comme une bonne pratique de l'engagement de la communauté qui évite la « lassitude de la consultation » et diminue les pressions sur les ressources restreintes des communautés qui doivent participer à des consultations pour de nombreuses demandes dans un même secteur visé par l'octroi de permis.

Pour plus d'information :

Mark Haines

Analyste principal des politiques, Division des ressources minières et minérales
Ministère de l'Énergie et des Mines et Responsable de l'examen de base (gov.bc.ca/ener/)
(en anglais seulement)
mark.haines@gov.bc.ca

Chaire UQAT-UQAM en entrepreneuriat minier

Contexte

L'un des défis que doit relever l'industrie minière pour son développement est lié à la disponibilité d'entrepreneurs qui sont en mesure d'assurer le développement et la croissance des entreprises œuvrant dans le domaine minier, ainsi que les retombées de ces entreprises sur la mise en œuvre de projets et la création de richesse. L'industrie minière doit être en mesure d'attirer de jeunes entrepreneurs compétents dont les capacités dans le domaine de la gestion et de l'entrepreneuriat minier doivent être consolidées.

La Chaire UQAT-UQAM en entrepreneuriat minier (Université du Québec en Abitibi Témiscamingue/ Université du Québec à Montréal) donne au Québec les moyens de développer les aptitudes des entrepreneurs et favorise la formation de nouveaux entrepreneurs du domaine minier par un programme universitaire qui intègre les aspects scientifiques et techniques ainsi que managériaux spécifiques aux entreprises minières, notamment celui du financement.

La Chaire est soutenue financièrement par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec. Le partenariat de recherche avec la Chaire s'inscrit dans les objectifs de la stratégie minérale du Québec qui consiste à améliorer la compétitivité et à accroître les retombées économiques du secteur minier. Notamment, la Chaire favorise l'émergence et le développement de nouvelles entreprises québécoises actives dans l'exploration, l'exploitation et la transformation des ressources minérales.

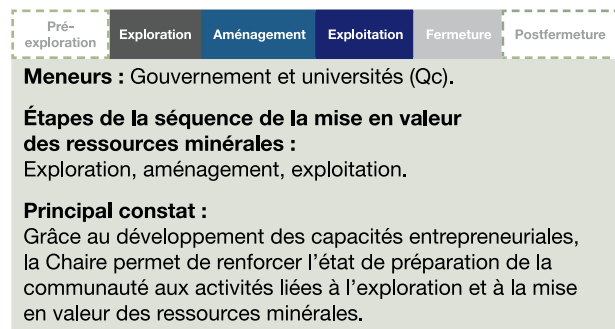
Description des mesures mises en œuvre

La Chaire en entrepreneuriat minier regroupe des professeurs, chercheurs, ainsi que des représentants du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec, de l'industrie et d'associations. Les activités de la Chaire de recherche s'articulent autour de grands objectifs qui consistent entre autres à favoriser la création de nouvelles entreprises québécoises et la réussite d'entreprises œuvrant à la mise en valeur de ressources minérales. Parmi les objectifs spécifiques de la Chaire, soulignons ceux visant à cerner des pratiques exemplaires sur les plans technique et de la gestion, à tester des modèles novateurs de gestion et d'opération, à innover en matière de développement durable en plus de contribuer à la formation de gestionnaires du domaine minier.

Les activités de recherche sont mises en œuvre par l'entremise de partenariats regroupant les professeurs et étudiants universitaires, le milieu associatif, le milieu industriel et la communauté. La Chaire de recherche s'assure d'un transfert des connaissances grâce à l'organisation de séminaires, de colloques, de forums, d'ateliers et de cours en plus de la publication d'articles, de cahiers de recherche et de bulletins.

Résultats

La Chaire de recherche en entrepreneuriat minier a réalisé des projets de recherche permettant entre autres de mieux connaître la gouvernance des petites sociétés minières, les innovations dans le secteur minier, les indicateurs de performance applicables aux entreprises ainsi que l'acceptabilité sociale des projets miniers. Les travaux portent également sur les types de gouvernance et l'analyse des relations avec les communautés.



Outre les activités de recherche et le développement d'expertise en matière d'entrepreneuriat minier, la Chaire permet d'offrir de la formation à des étudiants et la diffusion d'expertise en la matière. La Chaire contribue ainsi à l'élaboration d'un modèle de développement responsable des ressources minérales qui favorise le respect de l'environnement et l'enrichissement des communautés.

À l'automne 2012, la Chaire a créé un microprogramme de 2^e cycle en gestion appliqué à l'industrie minière. Ce programme permet aux participants :

- d'acquérir des connaissances sur le fonctionnement et l'environnement de l'industrie minière et des entreprises qui en font partie, c'est à dire toutes les entreprises impliquées directement ou indirectement dans toutes les étapes de développement du processus minier, de l'exploration jusqu'à la première transformation des ressources minérales ainsi que les entreprises leur fournissant des biens et des services;
- d'acquérir des habiletés de gestion moderne dans le contexte spécifique des entreprises œuvrant dans l'industrie minière;
- d'apprendre à mieux tenir compte des principes du développement durable dans la prise de décisions;
- d'apprendre à faire face aux défis de la mondialisation des marchés.
- Actuellement, 17 étudiants suivent le microprogramme à l'UQAT.

Leçons à retenir

L'approche de formation adaptée au secteur minier de la Chaire permet de développer un entrepreneuriat minier local et aide à la réussite des entreprises qui œuvrent en exploration ou en exploitation minière au Québec.

Pour plus d'information :

Andrea Amortegui

Direction générale de Géologie Québec

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec (mrn.gouv.qc.ca/)

andrea.amortegui@mrn.gouv.qc.ca

Chaire en entrepreneuriat minier :

uqat.ca/cem/?lang=fr&menu=accueil

Collège du Yukon : Centre for Northern Innovation in Mining (CNIM)

Contexte

L'industrie minière du Yukon évolue rapidement avec ses trois mines en exploitation et plusieurs autres devant l'être d'ici les cinq prochaines années. Ces mines ont besoin de travailleurs locaux qualifiés et engagés qui sont soucieux de la sécurité et qui souhaitent travailler à long terme dans l'industrie minière. En réponse à la demande croissante pour une main-d'œuvre qualifiée, le Centre for Northern Innovation in Mining (CNIM) a été créé. Le CNIM offre des programmes de formation et d'éducation en partenariat avec l'industrie et les communautés. En outre, il facilite l'accès à la recherche appliquée propre à l'industrie minière et minière du Nord.

Le CNIM offre des installations pour les métiers spécialisés au campus Ayamdigut du Collège du Yukon, à Whitehorse, et met sur pied des écoles mobiles, ce qui lui permettra de procurer une formation générale dans les métiers dans toutes les régions du Yukon accessibles par route. La formation est offerte dans le cadre de programmes prévus ou de marchés de formation adaptée. Les entreprises minières peuvent se renseigner sur l'accès aux deux simulateurs de formation en exploitation minière du CNIM pouvant accommoder des modules de formation en surface et sous terre.

Le CNIM offre également une formation sur les métiers d'apprentissage en construction bien établis comme la charpenterie, l'électricité et la mécanique des brûleurs à mazout. Le CNIM prévoit offrir des programmes dans les domaines suivants : opération d'équipement lourd, exploitation minière souterraine, cours préparatoires à l'apprentissage en mécanique d'équipement lourd, électricité industrielle et soudure industrielle.

Description des mesures mises en œuvre

Jusqu'à présent, le CNIM a offert d'excellents programmes en collaboration avec l'industrie et les communautés, ce qui a permis aux diplômés d'obtenir des emplois dans un domaine connexe. Un exemple de ce type de programme est la formation de base sur les activités minières. Grâce à une combinaison de formation en classe au Collège du Yukon et en cours d'emploi dans les trois mines en exploitation, ce programme de 44 jours fait connaître aux étudiants le milieu de travail dans une mine en exploitation en plus de leur donner la possibilité d'obtenir des emplois de premier niveau.

Résultats

Bien que le CNIM n'ait confirmé que tout dernièrement son financement pour les cinq prochaines années, il devrait contribuer à la viabilité économique de l'industrie du Yukon en préparant une main-d'œuvre qualifiée sur son territoire à l'aide d'une formation professionnelle complète. De telles formations offrent aux résidents du Yukon et à ceux qui souhaitent y vivre et y travailler, un accès à diverses possibilités de formation qui sont reconnues à l'échelle nationale et adaptées au Nord. Elles contribuent à renforcer la capacité de la communauté à participer à des projets futurs et, par conséquent, favorisent la préparation des communautés.



En décembre 2012, le CNIM a conclu une entente avec l'Université de l'Alaska en vertu de laquelle les deux parties pourraient effectuer des échanges avec le corps professoral, les programmes et les étudiants en plus d'intégrer directement le programme de technologue en ressources minérales du CNIM au programme de génie minier de l'Université d'Alaska Fairbanks. Un premier groupe d'étudiants en exploitation minière ont obtenu leur diplôme du CNIM en mars 2013.

Leçons à retenir

Il a été démontré que la prestation de programmes de formation en partenariat avec l'industrie, la communauté et les établissements d'enseignement est essentielle pour offrir aux diplômés de grandes possibilités d'emplois. Ce modèle de collaboration pour la formation, offert dans la communauté ou à la mine, est aussi important pour maintenir les étudiants dans les programmes.

Pour plus d'information :

Shelagh Rowles

Directrice exécutive

Centre for Northern Innovation in Mining (yukoncollege.yk.ca) (en anglais seulement)

srowles@yukoncollege.yk.ca

Programme de préparation des communautés de Coalspur Mines Limited

Contexte

Coalspur Mines Limited est une entreprise de valorisation du charbon thermique ayant approximativement 55 000 hectares de concessions à bail dans la région d'Hinton, en Alberta, au Canada. Le projet Vista, qui est le projet phare de Coalspur, est mené à environ 280 kilomètres à l'ouest d'Edmonton. Il pourrait devenir la plus grande mine de charbon thermique d'exportation de l'Amérique du Nord. Le projet d'envergure Vista d'exploitation à ciel ouvert de charbon thermique s'étend sur approximativement 10 000 hectares.

Description des mesures mises en œuvre

Un plan en quatre volets a appuyé le programme d'engagement de la population de Coalspur pour le projet Vista et les efforts déployés. Le plan a permis de suivre l'évolution de la demande pour le projet. Les données recueillies ont été présentées pour faciliter le processus décisionnel dans le cadre de l'élaboration, de l'examen et du choix des options. Le programme d'engagement de la population est continu et prévoit les activités suivantes :

- tenue de journées portes ouvertes, maintien d'une politique de la porte ouverte, partenariat avec d'autres industries en ce qui a trait aux investissements dans la communauté ainsi qu'aux enjeux au sein de la communauté, publication de bulletins trimestriels, diffusion d'information dans le site Web de l'entreprise et rencontres régulières avec les intervenants;
- sollicitation et compréhension des opinions des intervenants (par exemple, Coalspur a aidé à réunir les promoteurs, la Ville d'Hinton et les membres locaux de l'Assemblée législative pour discuter des préoccupations de la communauté en matière de logement);
- facilitation de discussions au sein de la communauté et demande de rétroaction ainsi que le recours à un consultant externe pour favoriser les discussions au sein de la communauté;

Pré-exploration	Exploration	Aménagement	Exploitation	Fermeture	Postfermeture
Meneur : Industrie (Alb.).					
Étape de la séquence de la mise en valeur des ressources minérales : Aménagement.					
Principal constat : Maintenir les liens avec les communautés touchées et les autres intervenants tout au long de la durée du projet, et non seulement au cours de l'étape initiale de l'examen de la faisabilité et de l'évaluation, permet d'améliorer la gestion des risques et d'obtenir de meilleurs résultats.					



(en anglais seulement)

- réunions régulières avec les intervenants et bilans sur le projet pour lequel Coalspur s'assure que les experts appropriés sont disponibles, crée les listes de mesures et effectue des engagements.

Coalspur a également établi et maintenu de bonnes relations avec tous les paliers de pouvoirs publics, tenant ceux-ci renseignés des activités du projet et des répercussions prévues par le truchement de discussions régulières (bilans trimestriels, mensuels ou hebdomadaires).

Résultats

Des partenariats et des conventions écrites ont été négociés et conclus avec des groupes d'intervenants, notamment les trois propriétaires de territoires de piégeage : Hinton Fish and Game Association, West Fraser Mills et la Nation crie Aseniwuche Winewak.

Leçons à retenir

L'approche de l'engagement de la population de Coalspur pour le projet Vista a permis d'établir un climat de confiance à l'échelle locale. Les éléments suivants ont été particulièrement importants pour favoriser la préparation de la communauté :

- L'engagement dynamique des communautés dès le début d'un projet est essentiel pour faire connaître l'importance accordée aux opinions et au bien-être des communautés.
- Il faut maintenir les liens avec les communautés touchées et les autres intervenants tout au long de la durée du projet, et non seulement au cours de l'étape initiale de l'examen de la faisabilité et de l'évaluation, afin d'améliorer la gestion des risques, de maximiser les avantages et d'obtenir de meilleurs résultats.
- Les communications doivent être faites de bonne foi avec toutes les parties, y compris celles ayant des opinions divergentes, pour assurer que leurs préoccupations sont comprises et tenues en compte.

Pour plus d'information :

Coalspur Mines Limited : coalspur.com (en anglais seulement)

Gary V. White

Directeur exécutif, Valorisation des ressources houillères et minérales

Ministère de l'Énergie de l'Alberta (energy.alberta.ca/) (en anglais seulement)

gary.v.white@gov.ab.ca

Processus d'évaluation environnementale et de réglementation du gouvernement fédéral pour le projet de la mine de diamants Renard de la Stornoway Diamond Corporation

Contexte

Le processus fédéral d'évaluation environnementale prévu en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (2012) est le principal mécanisme de consultation de la population et des Autochtones utilisé par le gouvernement fédéral pour les projets de valorisation des mines proposés. Le processus est un outil efficace pour :

- comprendre les répercussions d'un projet sur l'utilisation actuelle des terres et des ressources à des fins traditionnelles par des Autochtones;
- comprendre les répercussions éventuelles sur les droits des Autochtones et assurer que des mesures d'atténuation sont envisagées à l'égard de ces répercussions;
- recourir aux connaissances traditionnelles des Autochtones pour mieux comprendre les effets environnementaux d'un projet en vue d'en améliorer la planification.

L'évaluation environnementale fédérale effectuée en 2013 pour le projet de la mine de diamants Renard est un exemple concret. Située près des monts Otish dans la région centre-nord du Québec à 250 kilomètres de la Nation crie de Mistissini, cette mine est l'actif phare de la Stornoway Diamond Corporation (Stornoway) et deviendra la première mine de diamants du Québec.

Pré-exploration	Exploration	Aménagement	Exploitation	Fermeture	Postfermeture
Meneurs : Gouvernement (GC), industrie (Qc).					
Étape de la séquence de la mise en valeur des ressources minérales : Aménagement.					
Principal constat : L'intégration des connaissances traditionnelles autochtones dans la planification du projet peut également procurer des résultats bénéfiques pour les deux parties. À cet égard, les processus fédéraux d'évaluation environnementale et de réglementation peuvent servir de point de départ pour les communications et le dialogue entre les promoteurs de mines et les communautés autochtones.					



(en anglais seulement)

Description des mesures mises en œuvre

Afin de respecter les exigences relatives à l'évaluation environnementale et à la réglementation du gouvernement fédéral et en raison du fait que le projet Renard est mené sur des terres où la Nation crie possède des droits particuliers de chasse, de pêche et de trappage en vertu de la *Convention de la Baie James et du Nord québécois*, Stornoway a travaillé avec le gouvernement fédéral, le Grand conseil des Cris et la Nation crie de Mistissini pour relever et atténuer les répercussions environnementales éventuelles. Une des premières étapes a été la création en octobre 2010 du groupe d'échange sur l'environnement. Encore aujourd'hui, cette tribune informelle est utilisée par les intervenants pour discuter de différents aspects du projet. Le groupe a contribué à la conception et à la mise en œuvre du *Plan compensatoire pour la perte d'habitat du poisson* – alinéa 35(2)b) de la Loi sur les pêches – visant à éviter tout dommage sérieux au poisson et à son habitat, de même qu'à la préparation de l'étude des répercussions sur l'environnement et le milieu social du projet.

Afin de concevoir le plan, Stornoway a mobilisé et consulté au cours d'une période de deux ans la Nation crie afin de bénéficier de ses connaissances traditionnelles du territoire. Cette approche consistait à demander aux utilisateurs des ressources où les mesures compensatoires leur seraient bénéfiques et de quelle manière elles le seraient.

Pendant deux ans, Stornoway a collaboré avec la Nation crie de Mistissini et le Grand conseil des Cris ainsi qu'avec des experts de Pêches et Océans Canada et d'Environnement Canada pour proposer la meilleure approche permettant de pallier les pertes d'habitat du poisson et de mettre en œuvre des mesures d'atténuation environnementale pour la construction et l'exploitation du projet. La Nation crie a participé à ce processus et proposé différentes possibilités d'intervention, y compris l'amélioration des aires de ponte en place ainsi que l'assainissement d'un canal de dérivation au site d'une mine de cuivre abandonnée.

Résultats

Grâce à cette étroite collaboration avec le groupe d'échange sur l'environnement, un projet optimal reposant sur le développement durable a été conçu. La version finale du plan compensatoire à mettre en œuvre incluait des mesures dans les régions de la mine Renard et de la Nation crie de Mistissini, notamment des mesures ciblées pour l'habitat du touladi, de l'omble de fontaine et du doré jaune. Un programme de surveillance pour mesurer les répercussions à moyen et à long terme du projet sur l'habitat du poisson ainsi que l'efficacité du plan compensatoire a aussi été établi par Stornoway en collaboration avec la Nation crie de Mistissini et le Grand conseil des Cris.

Leçons à retenir

Les communautés autochtones du Canada ont différentes attentes face à la mise en œuvre de projets miniers. Par conséquent, les promoteurs de l'industrie minière peuvent grandement bénéficier d'un dialogue dès le début avec les communautés touchées. Par ailleurs, l'intégration des connaissances traditionnelles autochtones dans la planification du projet peut également procurer des résultats bénéfiques pour les deux parties. À cet égard, les processus d'évaluation environnementale et de réglementation du gouvernement fédéral peuvent servir de point de départ pour les communications et le dialogue entre les promoteurs de mines et les communautés autochtones.

Le processus d'élaboration du *Plan compensatoire pour la perte d'habitat du poisson* pour le projet de la mine de diamants Renard est un grand exemple de l'engagement de la communauté en vue d'obtenir des avantages mutuels. Dans le présent cas, la communication et l'engagement dès le début par le promoteur dans le cadre des processus d'évaluation environnementale et de réglementation du gouvernement fédéral ont contribué à l'atteinte de résultats positifs pour Stornoway, qui a obtenu l'acceptabilité sociale pour exploiter son projet de 752 millions de dollars.

Pour plus d'information :

Consultez la section sur les enjeux environnementaux et sociaux du site de la Stornoway Diamond Corporation à l'adresse fr.stornowaydiamonds.com/renard/ ou visitez les sites Web de Mistissini à l'adresse www.mistissini.ca/accueil.html et du Grand conseil des Cris à gcc.ca/gcc/gccnav.php (en anglais seulement).

Ententes socioéconomiques avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Contexte

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.) exige un suivi, sous la forme d'ententes socioéconomiques, des évaluations environnementales effectuées pour les importants projets de valorisation des ressources. Les ententes reflètent les engagements pris par l'entreprise au cours de l'évaluation environnementale et ses prévisions, y compris :

- possibilités d'emplois et d'affaires;
- bien-être culturel et économie traditionnelle;
- bien-être des communautés, des familles et des citoyens;
- répercussions nettes pour le gouvernement;
- développement durable.

Le gouvernement des T.N.-O. supervise la mise en œuvre de ces ententes et coordonne les efforts territoriaux déployés dans le cadre de chacune des ententes tout en surveillant la mesure dans laquelle les entreprises s'acquittent de leurs responsabilités respectives.

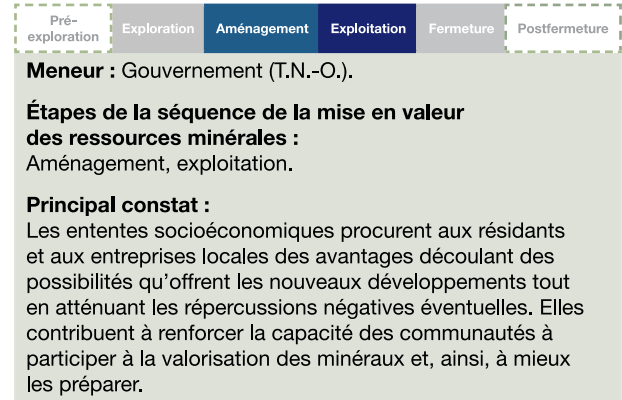
Description des mesures mises en œuvre

Des ententes socioéconomiques sont actuellement en place pour le projet Gahcho Kué et de la mine du lac Snap de la société De Beers, la mine de Prairie Creek de Canadian Zinc, le projet Ekati de la Dominion Diamond Corporation et Diavik Diamond Mines (2012) Inc.

Ces ententes ont pour but d'établir les méthodes et les procédures avec lesquelles :

- les parties collaboreront en vue de maximiser les avantages éventuels, de relever les incidences et de minimiser et atténuer les répercussions socioéconomiques négatives découlant des projets;
- les parties collaboreront pour faciliter la gestion adaptative à la lumière des données de surveillance mutuellement recueillies et communiquées en vue de continuellement améliorer la mise en œuvre des ententes;
- les engagements seront mis en œuvre à l'égard des enjeux socioéconomiques découlant du projet et les ententes seront surveillées par le gouvernement des T.N.-O.

Par exemple, en vertu des ententes socioéconomiques, la société De Beers Canada Inc. doit préparer des rapports annuels notamment sur l'emploi et les dépenses dans le territoire. Ces rapports font état des activités de la mine et incluent des comptes rendus sur la sécurité (c.-à-d. les blessures devant être signalées, les pertes de temps), les aspects socioéconomiques (c.-à-d. l'emploi par groupe prioritaire), les initiatives de recrutement de la mine, les dépenses (totales, dans le Nord, pour les Autochtones) et les activités d'exploitation et de formation.



Par ailleurs, Diavik Diamond Mines prépare des rapports semestriels sur l'emploi et les dépenses dans le Nord à l'intention du conseil consultatif des communautés du projet de Diavik (mis en place en vertu de l'entente de surveillance socioéconomique) et du gouvernement des T.N.-O. Ces rapports donnent un aperçu des activités minières visées par les ententes socioéconomiques. Le conseil consultatif des communautés du projet de Diavik examine et surveille les répercussions socioéconomiques du projet et formule des recommandations et des conseils aux communautés, aux pouvoirs publics et à l'exploitant de la mine.

Résultats

Depuis 1996, en vertu des engagements décrits dans chacune de leurs ententes socioéconomiques, les projets d'exploitation minière menés dans les territoires ont procuré pour la première fois d'importants avantages pour le nord du Canada. Les trois mines de diamants ont créé plus de 18 000 années-personnes en emplois dans le Nord, ont acheté approximativement 10 milliards de dollars en biens et services à des entreprises du Nord en plus de procurer des millions de dollars en parrainage et en formation pour appuyer le perfectionnement des compétences des travailleurs du Nord.

Leçons à retenir

Les ententes socioéconomiques permettent d'établir un esprit de coopération et de bonnes relations de travail durables entre les parties, en plus de procurer un mécanisme pour assurer des communications, des consultations et une collaboration efficaces. Les ententes offrent aux résidants des possibilités de formation et de perfectionnement pour améliorer leurs compétences ou entreprendre une nouvelle carrière en plus de stimuler l'économie locale à mesure que les besoins en travailleurs hautement qualifiés augmentent. Elles procurent aux résidants et aux entreprises locales des avantages découlant des possibilités qu'offrent les nouveaux développements tout en atténuant les répercussions négatives éventuelles. Elles contribuent à renforcer la capacité des communautés à participer à la valorisation des minéraux et, ainsi, à mieux les préparer.

Pour plus d'information :

On peut consulter les plus récentes ententes socioéconomiques pour la mine Gahcho Kué à l'adresse : news.exec.gov.nt.ca/wp-content/uploads/GahchoKue_SEA_June2013.pdf (en anglais seulement)

Gustavo Oliveira

Gestionnaire, Initiatives industrielles

Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement (iti.gov.nt.ca/) (en anglais seulement)

Gustavo_Oliveira@gov.nt.ca

Équipe des communautés à croissance rapide

Contexte

La demande pour les ressources de la Saskatchewan a stimulé de façon extraordinaire la croissance économique et le développement dans la province. Au cours des cinq dernières années, la population de la Saskatchewan a augmenté de près de 80 000 personnes.

La croissance de plusieurs des grandes municipalités urbaines est principalement attribuable à la migration d'entrée et aux petites communautés environnantes qu'elles desservent. À l'extérieur des régions urbaines, on observe une croissance autour des sites d'extraction de ressources, comme les champs de pétrole et de gaz ou les mines de potasse, de diamants, de charbon, d'or et d'uranium. On trouve souvent peu d'employés municipaux dans les administrations locales de ces régions parfois peu peuplées, ce qui pose des défis pour répondre à la croissance locale, notamment en ce qui a trait au soutien de la gestion stratégique de la croissance régionale.

Une population croissante accentue les pressions sur les infrastructures comme les réseaux d'alimentation en eau et d'évacuation des eaux usées, le transport et le logement. Ce type de grands projets d'immobilisations peut mettre à rude épreuve la capacité et le savoir-faire de certaines municipalités. Le plan de croissance de la Saskatchewan annoncé en octobre 2012 prévoyait la formation d'une équipe multiministérielle dont les activités seraient coordonnées par le ministère des Relations gouvernementales de la Saskatchewan, et qui serait chargée d'aider les communautés connaissant une croissance rapide. L'équipe a été mise en place en vue de procurer des efforts davantage concertés, efficaces et simplifiés pour évaluer et tenir compte des répercussions de la croissance sur les infrastructures et les services régionaux.

Description des mesures mises en œuvre

C'est dans la région de Humboldt-Jansen qu'on a mis en place l'équipe à titre d'essai en raison de l'expérience de la région en gestion de la croissance, combinée à son activité économique accrue découlant de la valorisation de la mine de potasse Jansen de BHP Billiton.

Pré-exploration	Exploration	Aménagement	Exploitation	Fermeture	Postfermeture
Meneur : Gouvernement (Sask.).					
Étapes de la séquence de la mise en valeur des ressources minérales : Aménagement, exploitation.					
Principal constat : Les gouvernements et les communautés doivent prévoir les exigences et la surveillance sociales et environnementales que nécessitera une croissance démographique et économique rapide, indissociable des opérations minières. Cette planification peut comprendre le renforcement des services de santé, des infrastructures locales, des services de logement, des services de sécurité et de police, ainsi que des services éducatifs et médicaux. L'adoption d'une approche régionale collaborative à laquelle participent des représentants des gouvernements, des communautés et de l'industrie aide à mieux faire comprendre le type et la portée des enjeux engendrés par la croissance d'une région.					



Valorisation de la mine de potasse Jansen de BHP Billiton.

L'équipe était initialement composée de représentants de huit ministères et de cinq sociétés d'État. Elle consistait en un groupe de travail, le premier en son genre, composé d'organismes jouant un rôle de premier plan pour relever les défis posés par la croissance. Un représentant de BHP Billiton a participé directement au sein de l'équipe tout au long de sa formation et de sa mise en place dans la région de Humboldt-Jansen.

La région pour laquelle travaille l'équipe comprend 22 municipalités situées à proximité des activités de mise en valeur de la mine de potasse de Jansen. L'équipe a concentré ses efforts sur l'évaluation des infrastructures et des services publics prioritaires, tant à l'échelle provinciale que locale, qui pourraient être touchés par la nouvelle exploitation minière de Jansen.

Résultats

Formée au début de 2013, l'équipe a tenu des réunions avec les agents locaux et des représentants de BHP Billiton dans la région de Humboldt-Jansen au printemps et à l'automne. Des évaluations de haut niveau ont été effectuées en septembre pour 13 catégories d'infrastructures et de services prioritaires, tant à l'échelle provinciale que locale, et les résultats ont été partagés avec les agents locaux. L'équipe a diffusé un rapport intitulé *Humboldt-Jansen Region Assessment* en décembre 2013.

Les évaluations de la capacité ont révélé que même si la région était dans l'ensemble en bonne position pour gérer la croissance pour bon nombre des enjeux liés aux infrastructures et aux services, il existait tout de même des défis. Plusieurs grands thèmes prioritaires ont été relevés aux fins de discussions à un niveau plus technique : logement, transport et réseau d'alimentation en eau et d'évacuation des eaux usées.

L'équipe a relevé les prochaines étapes préliminaires et éventuelles applicables à chaque évaluation. Les membres de l'équipe rencontrent maintenant les agents locaux de la région en vue d'une collaboration plus ciblée et afin de procurer une aide technique, dans la mesure du possible, pour les enjeux liés au logement et au transport, les réseaux municipaux d'alimentation en eau et d'évacuation des eaux usées, les emprunts municipaux, le financement de l'infrastructure, les redevances minières et les ententes de service.

Leçons à retenir

Étant donné que cette approche novatrice est une première pour le gouvernement provincial et que le projet pilote est encore en cours, les leçons à retenir et le rôle de l'équipe continuent d'évoluer.

Toutefois, les membres ont déjà acquis une expérience de travail à l'échelle de l'entreprise et comprennent mieux les défis et les enjeux des communautés touchées par ce projet pilote. Le travail d'équipe a également renforcé les relations entre les experts provinciaux et les agents municipaux.

On prévoit que le rapport d'évaluation et les activités de suivi pour le projet pilote de Humboldt-Jansen permettront de mieux comprendre le type et l'ampleur des enjeux liés à la croissance en Saskatchewan. Ces connaissances pourront être utilisées dans l'avenir pour des projets de formation d'équipes de communautés à croissance rapide au sein de la province afin de mieux préparer les communautés et de stimuler l'activité économique liée à la valorisation des ressources minérales.



Pour plus d'information :

Sheldon Green

Directeur exécutif, Services consultatifs et Relations avec les municipalités

Ministère des Relations gouvernementales de la Saskatchewan (gr.gov.sk.ca/) (en anglais seulement)

Sheldon.Green@gov.sk.ca

Projet de valorisation de la mine Halfmile

Contexte

Depuis les années 1960, la société Trevali Mining exploite la mine Halfmile, qui est un gisement de sulfures massifs volcanogènes. Le projet est situé à 70 kilomètres au nord-ouest de la ville de Miramichi et à 60 kilomètres au sud-ouest de Bathurst, au Nouveau-Brunswick, et à environ 20 kilomètres à l'ouest de la mine fermée de Heath Steele.

La mine se trouve dans un environnement très sensible situé entre deux importants bassins versants, notamment un qui est reconnu pour ses stocks de poissons dans le réseau nord-ouest de la rivière Miramichi. Pour mener le projet, l'entreprise a adopté comme approche de réduire le plus possible les répercussions à la surface en menant des activités souterraines de petite envergure et d'engager un dialogue avec les Premières Nations, les intervenants et le gouvernement. Les plans prévoyaient notamment le traitement du minerai à un autre site, aucun entreposage permanent des roches stériles à la surface et un entreposage limité du minerai à la surface, et l'acheminement de toutes les eaux de ruissellement à un bassin versant moins vulnérable. En outre, tous les rejets du site sont contrôlés, et le procédé de pointe de traitement de l'eau Veolia est utilisé pour assurer le respect des directives rigoureuses du Conseil canadien des ministres de l'Environnement. Toutes les roches stériles sont soumises à un échantillonnage et à un triage systématique et rigoureux en vue de les utiliser comme remblai souterrain. Le minerai est transporté par camion à une usine de broyage hors site.

Une fois toutes les approbations obtenues, les travaux de construction ont débuté en 2011, alors que l'exploitation minière et le transport par camion du minerai ont débuté en janvier 2012. Comme condition préalable à l'approbation, l'entreprise a fourni les fonds pour la mise en poste d'un inspecteur du gouvernement ayant pour tâches principales de surveiller les activités et de formuler des conseils, ce qui a grandement amélioré la communication avec les organismes de réglementation. Pendant plusieurs mois, le minerai a été transporté par camion à l'usine de concentration de la mine Brunswick (Xstrata), mais la production a été suspendue en août 2012 alors que Trevali Mining examinait d'autres façons de broyer le minerai. Les brèves activités minières ont été jugées comme étant une réussite relative, et l'entreprise continue de se préparer en vue de reprendre les activités de valorisation souterraine dans l'avenir.

Pré-exploration	Exploration	Aménagement	Exploitation	Fermeture	Postfermeture
-----------------	-------------	-------------	--------------	-----------	---------------

Meneur : Industrie (N.-B.).

Étapes de la séquence de la mise en valeur des ressources minérales :
Aménagement, exploitation.

Principal constat :
En engageant un dialogue en temps opportun avec les communautés des Premières Nations afin de conclure une entente avant l'examen de la demande de permis par le gouvernement, une société d'exploitation des ressources peut éviter des délais éventuels dans le processus.



Description des mesures mises en œuvre

Avant l'approbation du projet en janvier 2012, des consultations ont été activement menées auprès des communautés de la Première Nation Mi'kmaq, ce qui a mené à la conclusion d'un protocole d'entente avec neuf bandes pour inclure des possibilités d'emplois avec un objectif d'au moins 20 p. 100 de la main-d'œuvre (y compris toute passation de marché), des avantages financiers, l'embauche d'un administrateur des avantages Mi'kmaq pour relever et promouvoir les possibilités pour les Premières Nations, un programme d'emplois pour les étudiants et des bourses d'études. En outre, en collaboration avec le gouvernement et un collège communautaire, l'entreprise a élaboré un programme d'exploitation minière avec tronc commun à l'intention des Premières Nations et a embauché les diplômés. L'entreprise a ouvert un bureau à Miramichi et maintient un dialogue positif avec les organismes de réglementation du gouvernement, les politiciens, les organismes communautaires et les œuvres de charité.

Résultats

Même si le projet d'exploitation minière souterraine de petite envergure était mené dans un endroit vulnérable, l'approche de valorisation utilisée a permis d'établir d'excellentes relations de travail avec les Premières Nations, le gouvernement et la communauté de l'endroit. Jusqu'à présent, les activités propres et sécuritaires du projet sont un excellent modèle pour des activités minières futures.

Leçons à retenir

En engageant un dialogue en temps opportun avec les communautés des Premières Nations afin de conclure une entente avant l'examen de la demande de permis par le gouvernement, une société d'exploitation des ressources peut éviter des délais éventuels dans le processus. Dans une région où les Premières Nations font valoir leurs droits relativement à l'extraction minière et où la feuille de route pour les consultations et la conclusion d'une entente n'est pas nécessairement claire ni éprouvée, il importe que les entreprises agissent de façon dynamique et en temps opportun pour obtenir un soutien et établir un respect mutuel.

L'approche consciencieuse et proactive de la gestion environnementale, reposant sur une collaboration harmonieuse avec l'inspecteur du gouvernement, a permis d'établir un climat de confiance entre l'entreprise, les organismes de réglementation du gouvernement et les ONG régionaux.

Pour plus d'information :

John Griggs, ing., MBA

Gestionnaire, Exploration et exploitation des ressources

Énergie et Mines du Nouveau-Brunswick (gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/energie.html)

John.Griggs@gnb.ca

Mine Training Society

Contexte

Dans les Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.), la demande pour une main-d'œuvre qualifiée est à la hausse, alors que de nouvelles mines prévoient mener des activités ou accroître leurs activités en cours dans le Nord. La Mine Training Society (MTS) est un partenariat unique avec des groupes autochtones, le gouvernement et l'industrie minière. Depuis plus de dix ans, la MTS aide les Autochtones et les habitants du Nord à trouver des emplois à long terme dans l'industrie minière.

Description des mesures mises en œuvre

La MTS procure une aide aux candidats autochtones qui sont inscrits aux programmes de formation pour un emploi et qui cherchent un emploi dans le secteur minier et des services connexes du territoire. Le programme évalue les candidats du Nord, leur donne une formation et leur procure ensuite des emplois intéressants et permanents dans le secteur minier et les secteurs connexes. Les candidats ont la possibilité de suivre une formation dans leur communauté ainsi qu'une formation coopérative dans les mines du territoire. Ils reçoivent un mentorat pratique et un encadrement tout au long de leur carrière. La MTS aide également les candidats autochtones à éliminer les obstacles à l'emploi, comme les dossiers criminels.

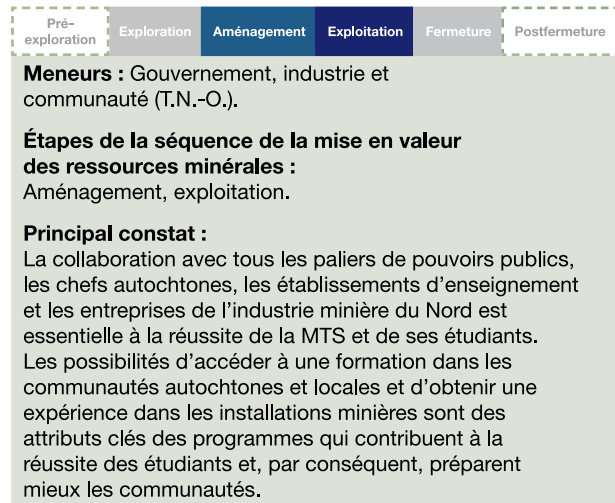
La MTS collabore avec les entreprises minières cherchant à embaucher des habitants du Nord ainsi que les collèges locaux et du Sud en vue d'adapter ses programmes afin de répondre aux besoins de l'industrie.

Les habitants des communautés des T.N.-O. qui s'inscrivent à une formation peuvent obtenir un important soutien financier. Une aide pour les coûts liés au logement, à la nourriture, au transport, aux services publics, à la scolarité et à l'acquisition de livres peut être obtenue du ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi des T.N.-O. par le truchement de la MTS.

Résultats

Le programme de la MTS procure des avantages qui vont au-delà d'un emploi immédiat. La formation procure des compétences utiles qui bénéficieront à la communauté. Depuis sa constitution en 2003, la MTS a offert à plus de 1 900 habitants du Nord une formation et une orientation professionnelle et a trouvé un emploi bien rémunéré et satisfaisant à plus de 830 étudiants. Dernièrement, la MTS a offert, en collaboration avec la Kitikmeot Inuit Association, des possibilités de formation dans le secteur minier à des habitants de la région de Kitikmeot, au Nunavut.

Les résidents des petites communautés des T. N.-O. ont accès aux types de compétences, de métiers et de services qui sont en demande par l'industrie locale, en plus de recevoir des conseils sur la formation qui leur convient. Grâce à la formation, la population locale est davantage en mesure de se trouver des emplois.



Leçons à retenir

La collaboration avec tous les paliers de pouvoirs publics, les chefs autochtones, les établissements d'enseignement et les entreprises de l'industrie minière du Nord est essentielle à la réussite de la MTS et de ses étudiants. Les occasions d'accéder à une formation dans les communautés autochtones et locales et d'obtenir une expérience dans les installations minières sont des attributs clés des programmes qui contribuent à la réussite des étudiants et, par conséquent, préparent mieux les communautés.

Pour plus d'information :

Pamela Strand

Directrice

Ressources minérales

Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement (iti.gov.nt.ca/) (en anglais seulement)

Pamela_Strand@gov.nt.ca

Entente de bail de surface pour l'exploitation minière

Contexte

L'exploitation minière est fort importante pour l'économie de la Saskatchewan, contribuant directement à près de 20 p. 100 des exportations provinciales. À elles seules, les exportations d'uranium s'élevaient à plus d'un milliard de dollars en 2011, et il est fort probable qu'elles augmenteront avec les nouvelles ententes de commerce de l'uranium conclues avec l'Inde et la Chine. C'est dans le nord de la Saskatchewan que l'on trouve les gisements de minerai d'uranium les plus riches au monde. Six projets d'extraction minière et de concentration de l'uranium et deux d'or sont en cours dans le nord de la province, employant plus de 4 000 personnes à ces sites.

Pré-exploration	Exploration	Aménagement	Exploitation	Fermeture	Postfermeture
-----------------	-------------	-------------	--------------	-----------	---------------

Meneur : Gouvernement (Sask.).

Étapes de la séquence de la mise en valeur des ressources minérales :
Aménagement, exploitation, fermeture, postfermeture.

Principal constat :
Les ententes de bail de surface servent de plateforme pour les relations entre l'industrie minière et le gouvernement dans le nord de la Saskatchewan. Une communication régulière entre le gouvernement, l'industrie et les habitants du Nord est essentielle pour établir et maintenir des relations. D'autres éléments essentiels sont la surveillance des réalisations de l'industrie et la communication des réussites à la population pour aider à établir et à maintenir un climat de confiance avec les habitants du Nord concernant l'information qui leur est fournie.

Outre les municipalités et les réserves indiennes, le nord de la Saskatchewan est principalement composé de terres provinciales. Afin d'y mener des activités minières, une entente de bail de surface doit être conclue avec le ministère de l'Environnement et le ministère des Relations gouvernementales de la Saskatchewan. En vertu de ce type d'entente, une terre de la province peut être louée à long terme afin d'y mener des activités minières, et l'exploitant doit faire de son mieux pour maximiser les avantages pour les communautés locales. Dans le cas des mines d'uranium, l'entente renforce également le contrôle provincial en matière de réglementation de ces sites, lesquels sont régis par le gouvernement fédéral à titre d'« installations nucléaires ».

Description des mesures mises en œuvre

Douze ententes de bail de surface sont en vigueur dans le nord de la Saskatchewan pour toute la durée de vie des mines, depuis l'étape de la construction jusqu'à celle de la remise en état.

En vertu de ces ententes, chaque exploitant de mine s'engage à faire de son mieux pour maximiser les possibilités d'emplois, de participation des entreprises, d'éducation et de formation pour les habitants du Nord, ainsi qu'à procurer des compensations pour les pertes de recettes tirées de sources commerciales aux personnes qui auparavant louaient les terres ou en détenaient le permis d'utilisation à des fins traditionnelles.

En outre, les locations pour l'exploitation minière de l'uranium incluent l'engagement des entreprises à l'égard de la promotion de l'éducation, de la vitalité de la communauté, des services aux employés et de l'engagement de la population.



Conformément à chaque entente, l'exploitant de la mine doit négocier avec le ministère de l'Économie une entente distincte de développement des ressources humaines pour la durée de vie du projet. Ceci permet d'établir une approche collaborative en vue de maximiser les possibilités de recrutement, de formation et de perfectionnement pour les habitants du nord de la Saskatchewan, ce qui contribue au renforcement de la capacité des communautés en vue de les préparer au développement futur.

Les exploitants de mine communiquent chaque année les progrès réalisés au gouvernement afin d'aider celui-ci à planifier les initiatives de main-d'œuvre et autres initiatives de développement économique. Pour sa part, le gouvernement partage cette information avec la population dans un sommaire annuel des initiatives qui ont été menées par les industries dans le Nord l'année précédente.

Résultats

En respectant l'esprit des ententes dans le cadre des activités minières qu'elle mène dans le nord de la Saskatchewan, l'industrie minière est devenue un chef de file en matière d'emplois pour les Autochtones et d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones. En moyenne, 47 p. 100 de l'ensemble des personnes travaillant dans les mines proviennent du nord de la Saskatchewan et 42 p. 100 sont d'origine autochtone. En 2012, les activités minières dans le nord de la Saskatchewan ont contribué 1,78 milliard de dollars à l'économie provinciale en salaires ainsi qu'en biens et services achetés. Les entreprises du Nord et les coentreprises ont généré 624 millions de dollars (40 p. 100 des dépenses totales pour les biens et services).

Le gouvernement et les exploitants de mine travaillent en étroite collaboration au cours de la durée de vie des projets miniers, ce qui aide à établir et à maintenir des relations de travail harmonieuses entre les parties. Les entreprises bénéficient également d'un secteur commercial établi et concurrentiel dans le Nord ainsi que de programmes de formation conjointement financés et d'une main-d'œuvre locale qualifiée.

Leçons à retenir

Les ententes de bail de surface servent de plateforme pour les relations entre l'industrie minière et le gouvernement dans le nord de la Saskatchewan. Elles sont bien établies de sorte que les entreprises minières comprennent leurs obligations bien avant le début des activités de valorisation, ce qui procure une certitude à l'industrie et maximise les avantages pour les communautés. Une communication régulière entre le gouvernement, l'industrie et les habitants du Nord est essentielle pour établir et maintenir des relations. D'autres éléments essentiels sont la surveillance des réalisations de l'industrie et la communication des réussites à la population pour aider à établir et à maintenir un climat de confiance avec les habitants du Nord concernant l'information qui leur est fournie.



Mine d'or Lloyd Roy du projet de La Ronge.

L'entente de bail de surface est un document qui évolue afin de répondre aux objectifs socioéconomiques et politiques ainsi qu'aux objectifs de location des terres dans le Nord. Les éléments qui ont contribué le plus à la réussite des ententes incluent une vision à long terme, l'uniformité au sein de l'industrie et les engagements à l'égard de la formation, de l'engagement de la population et de la communication de rapports. Ces éléments ont évolué durant 40 ans, principalement en réponse aux recommandations découlant d'une série d'audiences publiques sur les mines d'uranium proposées qui ont eu lieu à la fin des années 1970 jusqu'à la fin des années 1990. Au cours des cinq dernières années, le gouvernement a simplifié son processus de négociation et d'approbation pour les ententes, réduisant de plusieurs mois le délai pour leur approbation. Des mises à jour sur le langage et le contenu des ententes de bail de surface sont diffusées régulièrement afin de refléter la situation en cours, les processus LEAN et les exigences du cadre de responsabilité, lesquelles sont continuellement resserrées.

Pour plus d'information :

Terri Franks

Gestionnaire, Entente de bail de surface pour l'exploitation minière

Division de l'engagement des habitants du Nord

Ministère des Relations gouvernementales de la Saskatchewan (gr.gov.sk.ca/) (en anglais seulement)

Terri.Franks@gov.sk.ca

Remise en état du terrain de la mine de charbon de Genesee

Contexte

Située à environ 80 kilomètres à l'ouest d'Edmonton, la mine de Genesee, qui est exploitée par les sociétés Capital Power et Sherritt Coal, procure chaque année 5,5 millions de tonnes de charbon pour la centrale de Genesee, laquelle alimente en électricité environ 500 000 personnes. Une fois qu'une mine dans un secteur donné est épuisée, des plans de remise en état sont mis en œuvre. Le plan d'ensemble de remise en état du terrain de la mine de Genesee inclut le rétablissement des terres humides et des ruisseaux naturels ainsi que la mise en place de corridors pour la faune. Le principal objectif consiste à remettre en état les secteurs afin de les utiliser à de multiples fins similaires à celles précédant les activités d'exploitation minière, y compris des habitats fauniques stables et naturels, grâce au reboisement et au rétablissement des terres humides.

Pré-exploration	Exploration	Aménagement	Exploitation	Fermeture	Postfermeture
-----------------	-------------	-------------	--------------	-----------	---------------

Meneur : Industrie (Alb.).

Étape de la séquence de la mise en valeur des ressources minérales :
Fermeture.

Principal constat :
Le groupe de travail consultatif communautaire représente une bonne pratique d'engagement de la communauté, car il aide les partenaires de la mine à mieux comprendre les intérêts et les priorités des voisins du secteur de Genesee. En raison d'une représentation diversifiée au sein du groupe de travail, le processus permet à un plus grand nombre de citoyens de participer à la consultation.

Description des mesures mises en œuvre

En collaboration avec l'Université de l'Alberta et d'autres partenaires de l'industrie, les sociétés Capital Power et Sherritt Coal ont mené une étude sur l'utilisation de semis de tremble dans les terres remises en état de la mine en plantant différents types de semis à diverses étapes de croissance et de conditions de plantation. Elles peuvent utiliser les résultats de l'étude pour faciliter les efforts de reboisement dans la mine. Les efforts de remise en état ont également porté sur la création de terres agricoles pouvant être utilisées comme pâturages pour bestiaux, prairies de fauche et cultures arables. Les partenaires ont également relevé le défi de remettre en place une forêt boréale diversifiée en ayant recours à de nouvelles pratiques de reboisement pour créer des secteurs naturellement arborés dans les terres agricoles.

Les relations entre Capital Power et ses voisins sont des aspects importants des activités de Genesee. L'entreprise a donc accru ses efforts de sensibilisation en créant un groupe de travail consultatif communautaire ayant pour mandat de réunir de petits groupes de personnes, représentant divers points de vue de la communauté, en vue d'effectuer une tâche particulière. Les membres du groupe de travail ont été choisis par Kairos Creative Solutions, une entreprise indépendante travaillant désormais pour Capital Power, en fonction de la communauté, de la distance avec la centrale de Genesee, des catégories d'âge, du sexe, des antécédents et des intérêts. On demande habituellement aux membres du groupe de travail de formuler des conseils et des suggestions sur divers sujets liés à la tâche.



Terres agricoles remises en état à la mine de Genesee, en Alberta.

Le groupe de travail de Genesee a été formé en vue de procurer à Capital Power des conseils sur les activités futures à Genesee et de formuler des commentaires sur les sujets suivants, lesquels ont été relevés comme étant importants au cours d'activités de sensibilisation et de discussions :

- amélioration du dialogue avec Capital Power et Sherritt Coal sur les activités menées à Genesee;
- sensibilisation et réceptivité à diverses initiatives opérationnelles et communautaires et engagement de la communauté.

Depuis 2012, un bilan pour chacune des trois réunions annuelles du groupe de travail est fourni dans *Connection*, le bulletin de Genesee que la population peut consulter dans le site Web de l'entreprise.

Résultats

Le travail environnemental effectué à la mine de Genesee a permis de remettre en état 600 hectares de terres agricoles exploitables et d'habitats pour la faune, ce qui a valu aux partenaires de la mine un prix de l'Alberta Chamber of Resources en 2009 pour ses travaux d'envergure de remise en état. Ce prix souligne les buts et les réalisations de remise en état de la mine, les initiatives antérieures et actuelles de recherche sur la remise en état, et les activités continues de communication et d'engagement de la population.

Les partenaires de la mine ont également loué à des agriculteurs locaux des terres remises en état et des terres des sociétés encore non utilisées, leur permettant d'amener leurs bovins dans des pâturages bien aménagés et exploités par des gestionnaires professionnels.

Leçons à retenir

Le groupe de travail consultatif communautaire représente une bonne pratique d'engagement de la communauté, car il aide les partenaires de la mine à mieux comprendre les intérêts et les priorités des voisins du secteur de Genesee. En raison d'une représentation diversifiée au sein du groupe de travail, le processus permet à un plus grand nombre de citoyens de participer à la consultation.

Pour plus d'information :

Alberta Chamber of Resources : acr-alberta.com (en anglais seulement)

Gary V. White

Directeur exécutif, Valorisation des ressources houillères et minérales

Ministère de l'Énergie de l'Alberta (energy.alberta.ca/) (en anglais seulement)

gary.v.white@gov.ab.ca

Plan de gestion foncière des mines de Luscar et de Gregg River

Contexte

Les mines de Luscar et de Gregg River sont situées dans la région historique de Coal Branch, en Alberta, sur le versant est des montagnes Rocheuses. Les travaux miniers s'étendaient sur 1 252 hectares à la mine de Gregg River et 3 200 hectares à celle de Luscar. Le parc provincial Whitehorse Wildland est situé au sud de ces sites miniers, alors que le parc national de Jasper est à l'ouest, séparé par une bande de terre appartenant à la Couronne. Au point le plus proche, le parc national de Jasper est à moins de quatre kilomètres des terres remises en état.

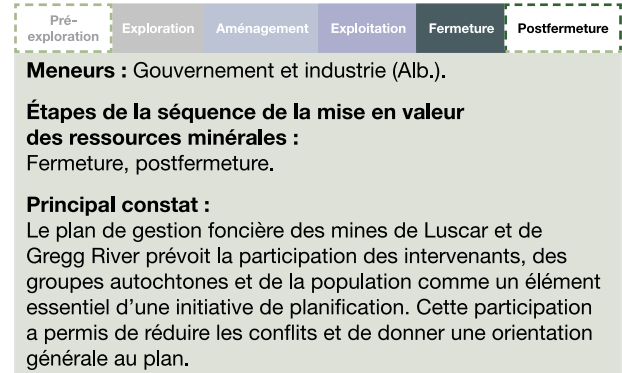
L'exploitation souterraine du charbon a commencé dans la région en 1911. C'est en 1969 que l'on est passé à l'exploitation moderne à ciel ouvert dans les mines de Luscar et de Gregg River en vue d'alimenter les marchés houillers d'outremer. Les mines de Gregg River et de Luscar ont été fermées en 2000 et en 2003, respectivement. Le secteur de planification comprend une grande aire contigüe des terres où étaient menées des activités minières sur plus de 7 100 hectares, desquels 3 300 hectares n'ont pas été touchés.

Description des mesures mises en œuvre

Entre 2006 et 2011, l'Alberta Environment and Sustainable Resource Development (ESRD), en collaboration avec Teck Resources Ltd. et Coal Valley Resources Inc., a eu recours à une approche intégrée et a élaboré un plan de gestion foncière (PGF) consistant en une décision concertée à l'échelle régionale pour les terres publiques dans le secteur des mines de charbon de Luscar et de Gregg River.

La méthode de planification de la gestion foncière a recours à la participation des communautés touchées, des groupes d'intérêt et de la population. Le processus a permis de mobiliser des intervenants représentant divers intérêts de la communauté en vue d'établir une vision pour le secteur qui permettra d'aménager l'habitat remis en état et d'introduire des populations d'animaux en plus de prévoir une utilisation raisonnable et appropriée par les humains, procurant ainsi des possibilités d'interprétation, d'éducation, de loisir et d'écotourisme.

Le projet comportait sept étapes importantes, y compris le lancement, la collecte de données et d'information, l'établissement de scénarios, la préparation d'un plan de gestion foncière provisoire, l'approbation du plan, la mise en œuvre du plan et, enfin, la surveillance et l'évaluation. La population et les intervenants ont tous participé à diverses étapes du projet afin de procurer aux citoyens, aux intervenants directement touchés et aux communautés d'intérêt relevées (p. ex. communautés, industries, organismes de conservation, adeptes du plein air et utilisateurs des terres traditionnelles) des possibilités valables d'influencer la conception et l'élaboration du plan de gestion foncière. Les communautés autochtones ont été mobilisées conformément aux lignes directrices sur les consultations des Autochtones du gouvernement de l'Alberta.



Résultats

Jusqu'à présent, la remise en état de presque tout le secteur perturbé de la mine de Gregg River et d'environ 50 p. 100 de celui de la mine de Luscar a été effectuée (terrassement et remise en végétation initiale terminés, reboisement en cours) et une remise en état est en cours dans les autres secteurs perturbés. Les activités de remise en état ont mené au rétablissement du secteur dans une aire vitale pour certaines espèces, notamment le mouflon d'Amérique, le wapiti et des espèces menacées de la province comme le grizzly et la truite arc-en-ciel de la rivière Athabasca. Outre ces espèces importantes, on observe une plus grande diversité de la faune qui continue d'évoluer.

Le processus prévoyait une collaboration entre les administrations provinciales et locales, l'industrie, les groupes autochtones et la population pour explorer les possibilités d'élaborer une approche de gestion foncière plus stratégique et intégrée pour l'aménagement final des terres. L'initiative de planification a grandement contribué à la création d'une tribune pour discuter de plusieurs valeurs divergentes, partager et mieux faire comprendre les opinions, et convenir de stratégies de gestion communes.

Leçons à retenir

Le plan de gestion foncière des mines de Luscar et de Gregg River prévoit la participation des intervenants, des groupes autochtones et de la population comme un élément essentiel d'une initiative de planification. Cette participation a permis de réduire les conflits et de donner une orientation générale au plan. Le processus a posé des défis en raison des opinions divergentes et des priorités parfois concurrentes, toutefois le dialogue et la communication au début du processus de planification ont aidé à surmonter ces défis. La collaboration découlant des tribunes de mobilisation a été particulièrement bénéfique et devrait être considérée comme un exemple de pratique exemplaire en matière d'engagement et de préparation des communautés. Elle a contribué à réfuter les perceptions négatives, à mieux faire comprendre les contraintes et à permettre aux participants d'explorer et de comprendre les possibilités qu'offrent les anciennes mines en matière de conservation de la biodiversité et autres utilisations des terres.

Pour plus d'information :

Sharad Karmacharya

Ministère de l'Environnement et du Développement durable des ressources de l'Alberta (esrd.alberta.ca/)

(en anglais seulement)

sharad.karmacharya@gov.ab.ca

Gary V. White

Directeur exécutif, Valorisation des ressources houillères et minérales

Ministère de l'Énergie de l'Alberta (energy.alberta.ca/) (en anglais seulement)

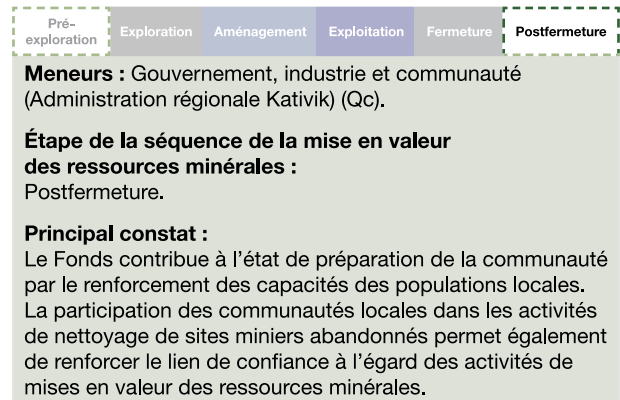
gary.v.white@gov.ab.ca

Fonds Restor-Action Nunavik

Contexte

Plusieurs anciens sites d'exploration minérale localisés dans le nord du Québec nécessitaient des travaux de nettoyage. Cette situation constituait une occasion d'établir des partenariats avec des intervenants régionaux afin de procéder aux travaux requis tout en créant des emplois au sein des populations locales.

C'est dans cette perspective que le Fonds Restor-Action Nunavik a été mis sur pied grâce à un financement du gouvernement du Québec ainsi que de contributions financières provenant des entreprises minières participantes. Cette initiative, impliquant aussi l'Administration régionale Kativik, a permis de nettoyer plusieurs sites d'exploration tout en créant des emplois au sein des communautés locales.



Description des mesures mises en œuvre

Le Fonds Restor-Action Nunavik a bénéficié d'un budget de 4,1 millions de dollars du gouvernement du Québec pour la mise en œuvre de la phase I visant le nettoyage des sites majeurs entre 2007 et 2012. C'est l'Administration régionale Kativik qui assure la gestion et la coordination des activités de nettoyage qui comprennent entre autres l'évacuation des déchets dangereux, la combustion ou l'enfouissement de déchets non toxiques et le transport d'équipements lourds dans des centres de récupération.

L'entente originale a été prolongée jusqu'en 2017 afin de nettoyer d'autres sites. Les nouveaux travaux se feront à même le budget initial du gouvernement pour le projet puisque le nettoyage s'effectue à un coût en dessous des prévisions.

Résultats

De 2007 à 2013, la plupart des sites majeurs et quelques sites intermédiaires ont été nettoyés grâce à l'enlèvement, notamment, d'environ 7 500 barils, de 24 000 litres de diesel, de 2 000 litres d'huile à moteur, de 250 réservoirs de propane, de 30 pièces d'équipements lourds et de 20 tonnes de débris métalliques. Toute cette activité de nettoyage a permis de créer une centaine d'emplois saisonniers au sein des communautés locales. L'initiative a également engendré les résultats suivants :

- impact positif sur l'environnement;
- acquisition par les travailleurs locaux d'une expérience précieuse de nettoyage de sites miniers d'exploration abandonnés et d'une expérience plus générale qui peut être transférable dans d'autres secteurs;
- sentiment de fierté chez les communautés inuites en raison de leur implication dans le projet et de l'atteinte de résultats positifs;
- contribue à donner aux usagers du territoire le sens des responsabilités.

De plus, le Fonds est devenu une référence dans la restauration des sites abandonnés au Canada et a inspiré des initiatives similaires dans d'autres régions du Québec et même d'autres provinces canadiennes. Il a notamment obtenu :

- le prix de l'excellence environnementale en exploration du Québec en 2007;
- le prix de l'excellence environnementale en exploration du Canada en 2008.

Leçons à retenir

Le Fonds contribue à l'état de préparation de la communauté par le renforcement des capacités des populations locales. La participation des communautés locales dans les activités de nettoyage de sites miniers abandonnés permet également de renforcer le lien de confiance à l'égard des activités de mise en valeur des ressources minérales.

Pour plus d'information :

Direction de la restauration des sites miniers

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec (mrn.gouv.qc.ca/)
developpement.mineral@mrn.gouv.qc.ca

Comité de la qualité de l'environnement du nord de la Saskatchewan

Contexte

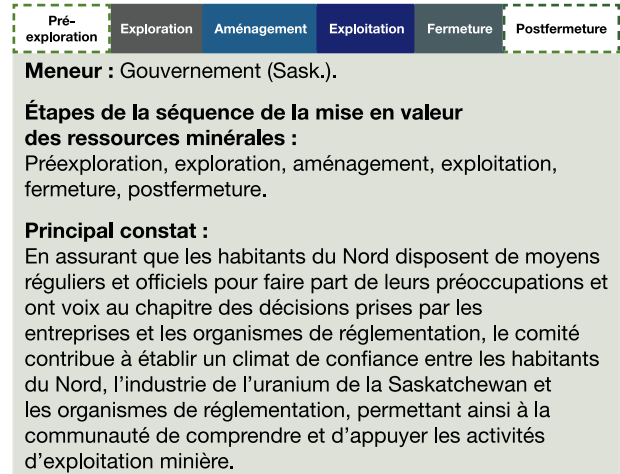
Environ 37 000 personnes, soit 4 p. 100 de la population de la province, principalement d'origine autochtone, vivent dans la moitié nord de la Saskatchewan dans 35 petites municipalités et 35 réserves. C'est dans cette région que l'on trouve les gisements de minerai d'uranium les plus riches au monde. Six projets d'exploitation minière et d'usines de concentration de l'uranium sont menés dans le nord de la Saskatchewan, employant près de 4 000 personnes à ces sites.

L'industrie de l'exploitation minière de l'uranium du nord de la Saskatchewan a explosé dans les années 1990. À l'époque, un comité fédéral-provincial d'étude a tenu une série d'audiences publiques avant l'approbation des cinq nouvelles mines proposées. Les citoyens ont manifesté leur intérêt de bénéficier des avantages socioéconomiques découlant des activités et de participer à un comité de surveillance environnementale. En réponse au rapport initial et aux recommandations du comité, le gouvernement de la Saskatchewan a créé un comité de la qualité de l'environnement du nord de la Saskatchewan afin de donner voix aux habitants du Nord dans les décisions concernant la valorisation de l'uranium et les activités de l'industrie. Le comité sert d'intermédiaire essentiel pour assurer la communication entre l'industrie de l'uranium et les habitants du Nord.

Description des mesures mises en œuvre

Depuis 1995, les activités du comité sont sanctionnées tous les cinq ans par un décret en conseil du gouvernement de la Saskatchewan. Le comité est composé de 78 représentants principaux et suppléants de la communauté. Le ministère des Relations gouvernementales procure un budget annuel pour les frais de déplacement des membres, les installations pour les réunions et deux postes de consultation. Les entreprises d'uranium procurent un soutien non financier pour offrir des visites des mines, des ateliers et des conférences.

Un secrétariat de surveillance des mines du Nord, établi en même temps que le comité, se réunit deux fois par an. Il est composé de représentants de ministères et d'organismes provinciaux et fédéraux clés participant au développement et à la réglementation de l'industrie de l'uranium en Saskatchewan. Il procure un soutien professionnel, administratif et technique aux activités du comité et fait régulièrement la promotion des programmes et des services des membres à l'appui du développement et des activités de l'industrie.



Visite du comité au projet de Cigar Lake dans le nord de la Saskatchewan.

Le comité a été conçu de façon à obtenir la crédibilité dont il a besoin pour exécuter son mandat. D'abord, il est une structure apolitique composée de représentants des Premières Nations, de Métis et de personnes non autochtones des réserves et des municipalités représentatives de la région où les entreprises d'uranium tiennent des activités. Ensuite, les dirigeants des communautés choisissent leurs représentants, lesquels sont nommés par ordre du ministre pour un mandat de deux ans.

Par ailleurs, la responsabilisation est intégrée au programme : chaque mandat de cinq ans se termine par un examen de la pertinence et de l'importance actuelle et future du comité pour l'industrie, les organismes de réglementation et les communautés du Nord.

Résultats

Le comité continue de grandir et de renforcer les relations entre l'industrie, les organismes gouvernementaux de réglementation et la population. L'initiative de 19 ans continue d'assurer d'importantes fonctions, y compris contribuer à mieux faire comprendre aux habitants du Nord (et à la population en général) l'industrie de l'uranium et à rendre la plateforme d'investissement dans le nord de la Saskatchewan plus attrayante. Il donne également des exemples des grandes possibilités d'emplois offertes aux jeunes et aux citoyens dans les domaines de l'exploitation minière et de la réglementation. Au chapitre de la réglementation, le comité aide les organismes de réglementation



Site minier de McArthur River, dans le nord de la Saskatchewan.

à s'acquitter de leurs responsabilités en tenant compte des avis éclairés de la population dans leurs décisions concernant les projets d'exploitation minière et de concentration de l'uranium.

Depuis 1995, plus de 300 habitants du Nord ont participé au comité. Le comité a contribué à mieux faire comprendre l'industrie ainsi que ses possibilités et ses défis en donnant la possibilité de surveiller les activités de mise en valeur de l'uranium, de visiter régulièrement les mines et de discuter de la valorisation de l'uranium avec les entreprises minières et les organismes de réglementation.

Le secrétariat donne la possibilité aux agents chargés de la réglementation de certains ministères et organismes de se rencontrer pour discuter des activités de l'industrie, des plans de valorisation, des enjeux ou des tendances touchant l'industrie et de ses relations avec les habitants du Nord, ainsi que des activités, des priorités et des besoins du comité.

Leçons à retenir

En s'assurant que les habitants du Nord disposent de moyens réguliers et officiels pour faire part de leurs préoccupations et qu'ils ont voix au chapitre des décisions prises par les entreprises et les organismes de réglementation, le comité contribue à établir un climat de confiance entre les habitants du Nord, l'industrie de l'uranium de la Saskatchewan et les organismes de réglementation, permettant ainsi à la communauté de comprendre et d'appuyer les activités d'exploitation minière.

Pour plus d'information :

Darren Thomas

Gestionnaire, Comité de la qualité de l'environnement du nord de la Saskatchewan

Direction de l'engagement des habitants du Nord

Ministère des Relations gouvernementales de la Saskatchewan (gr.gov.sk.ca/) (en anglais seulement)

Darren.Thomas@gov.sk.ca

Conclusion

L'un des objectifs du présent Recueil est de promouvoir de bonnes pratiques à chaque étape de la séquence de la mise en valeur des ressources minérales dans le but de mieux informer les intervenants et les communautés autochtones touchés par les projets d'exploration et d'exploitation minières. Il est à espérer que l'information consignée dans ce recueil aidera l'industrie, les gouvernements et les communautés à élaborer et à mettre en œuvre des initiatives dont le succès sera répété à l'échelle du Canada.

Bien que les initiatives relevées dans les études de cas soient propres à leur contexte respectif, elles révèlent un aspect important, à savoir que les partenariats entre les gouvernements, l'industrie et les communautés constituent manifestement une pratique primordiale, à toutes les étapes de la séquence de la mise en valeur des ressources minérales, pour contribuer à atténuer certains des problèmes et des préoccupations qui entravent l'avancement des projets. Les relations que les multiples intervenants, les communautés et les gouvernements nouent grâce à la collaboration et au dialogue permettent aux parties prenantes de mieux se comprendre mutuellement, d'établir un lien de confiance, de se respecter et d'arrêter des objectifs qui profiteront à tous, et ce, de façon transparente. Le développement des partenariats peut aussi permettre l'élaboration de solutions locales qui correspondront aux besoins et aux valeurs des communautés. Il peut permettre une planification à long terme pour tenir compte des besoins des intervenants du début à la fin de la séquence de la mise en valeur des ressources minérales, ce qui permet une meilleure harmonisation stratégique des ressources pour favoriser des occasions de développement aux entreprises locales. L'amélioration de la collaboration entre tous les intervenants concernés par les projets d'exploitation minière est donc essentielle à la mise en œuvre de solutions éventuelles qui renforceront le capital social, humain, économique et culturel d'une région ou d'une communauté donnée.

On s'attend à ce que ce recueil fournisse des leçons importantes sur la façon de promouvoir les bonnes pratiques et facilite la mise en valeur des ressources tout en assurant des avantages locaux. Il pourrait également servir de fondation pour explorer davantage les problématiques liées au développement et à l'engagement des communautés. De nombreuses communautés au Canada ont bénéficié avec succès de la mise en valeur des ressources minérales. Elles ont été en mesure d'améliorer leurs infrastructures, de bénéficier d'occasions d'affaires et d'emplois et d'acquérir des compétences. Discerner et déterminer comment les communautés locales ont bénéficié de l'exploitation minière, établir ce qui a fonctionné et ce qui n'a pas fonctionné et comprendre les facteurs de succès sont des éléments importants qui nécessitent des recherches plus poussées.

De même, la mise en œuvre d'une approche holistique qui réunit tous les différents partenaires dans une région pour déterminer les occasions et les défis de l'exploitation minière, fournir un espace de dialogue et de planification, et tirer parti des efforts communs pour atteindre des objectifs communs est également un sujet qui doit être approfondi. Afin de promouvoir cet effort, la séquence de la mise en valeur des ressources minérales pourrait être utilisée comme un outil de planification afin d'orienter la discussion entre les différents partenaires (p. ex. les communautés, l'industrie, les gouvernements), de comprendre l'ampleur des investissements nécessaires et d'aider à prioriser les efforts, et de promouvoir l'engagement local et de s'assurer de l'acceptation et de la préparation de la communauté. Ces efforts permettraient :

- de fournir un cadre de référence commun pour le dialogue afin de renforcer la confiance et la collaboration;
- de décrire la voie à suivre entre les divers intervenants et les communautés autochtones, reliant une vision commune à des objectifs et à des actions;

- de faciliter l'orchestration de multiples activités, la planification et la détermination de l'ordre;
- d'orienter les investissements de différentes parties prenantes aux bons endroits, en clarifiant les rôles et les responsabilités;
- de déterminer les occasions de mise en valeur des ressources minérales et les avantages locaux pour faciliter l'acceptation et la préparation de la communauté.

